

Plan de Suivi et de Conservation de l'Écorégion Littoral de l'Afrique de l'Ouest

WWF WAMER et Wetlands International



WETLANDS
INTERNATIONAL



Plan de Suivi et de Conservation de l'Écorégion Littoral de l'Afrique de l'Ouest

WWF West African Marine Ecoregion / Programme marin pour l'Afrique de l'Ouest
9639 Sacré Cœur III B.P. 22928 Dakar, Sénégal

Wetlands International, Bureau régional Afrique
407 Cité Djily Mbaye Dakar-Yoff, Sénégal



© 2007 Wetlands International et WWF-WAMER

Cette publication doit être citée comme il suit : WWF-WAMER et Wetlands International. 2007. Plan de Suivi et de Conservation de l'Écorégion Littoral de l'Afrique de l'Ouest. WWF-WAMER, Dakar / Wetlands International, Dakar.

Publié par WWF-WAMER et Wetlands International
www.panda.org et www.wetlands.org

Photos de J. Veen, P. Terpstra, J.C. Hellio et van Ingen, T. Dodman, B. de Bruijn, C. Ponziani

Lecture-correction et mise en page par Charles Bèye

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AMP	Aire marine protégée
CBD	Convention on Biological Diversity
CCD	Convention to combat desertification
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIA	Central Intelligence Agency
CMS	Convention on Migratory Species
CSRP	Commission sous-régionale des Pêches
CSRP/UCOS	Unité de Coordination des Opérations de Surveillance de la CSRP
DTN	Direction technique nationale
EAME	East African Marine Ecoregion
EIE	Étude d'Impact environnementale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc CFA (Afrique de l'Ouest)
FIBA	Fondation internationale du Banc d'Arguin
IEC	Information Éducation Communication
JICA	Japan International Cooperation Agency
LL	Latitude et Longitude
LME	Large Marine Ecoregion
MOU	Memorandum of Understanding
NEPAD	New Partnership for African Development
NM	Nautical Mile
ONG	Organisation non gouvernementale
PNB	Produit national brut
PNOD	Parc national des Oiseaux de Djoudj
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRCM	Programme régional de Conservation de la Zone marine et côtière en Afrique de l'Ouest
RBDS	Réserve de Biosphère du delta du Saloum
SIG	Système d'Information géographique
SINEPAD	Secrétariat intérimaire du NEPAD
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-Africaine
UICN	Union mondiale pour la nature
UNECA	United Nations Economic Commission for Africa
UNEP	United Nations Environmental Programme
UNESCO	United Nations Education, Science and Culture Organization
UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change
WAMER	West African Marine Ecoregion
WB	World Bank
WI	Wetlands International
WWF	World Wildlife Fund
ZEE	Zone économique exclusive
ZHI	Zone humide d'Importance internationale

TABLE DES MATIERES

Abréviations et acronymes	3
1. Contexte	5
1.1. L'Ecorégion WAMER.....	5
1.2. Le Concept « Conservation de l'Ecorégion » et le processus de la zone WAMER	6
2. Présentation de l'écorégion WAMER	9
2.1. Caractéristiques géographiques.....	9
2.2. Caractéristiques démographiques.....	9
2.3. Contexte macro-économique	10
2.4. Les activités socio-économiques dans les zones côtières et les tendances.....	11
2.4.1. L'habitat et les activités humaines.....	12
2.4.2. La pêche industrielle	12
2.4.3. La pêche artisanale	13
2.4.4. Conclusions.....	14
2.5. Contexte législatif et institutionnel	15
2.6 Situation de la Conservation par pays.....	15
2.6.1. La Mauritanie.....	15
2.6.2. Le Sénégal	17
2.6.3. La Gambie.....	18
2.6.4. La Guinée Bissau	19
2.6.5. La Guinée.....	20
2.6.6. Le Cap Vert	21
3. Les Priorités en matière de biodiversité dans l'écorégion WAMER.....	22
3.1 Caractéristiques éco-biologiques des sites prioritaires	22
3.1.1 Processus de désignation des sites prioritaires	22
3.1.2 Description des sites prioritaires	29
3.2. Reconnaissance.....	31
3.3. Processus d'élaboration du plan de conservation de l'écorégion	31
3.5. Revue des initiatives de conservation en cours	31
4. Le plan de conservation WAMER	35
4.1. Conservation des espèces.....	35
4.2. Conservation des habitats.....	36
Bibliographie	36
Cadre logique corrigé.....	37
Annexe « Impacts des facteurs socioéconomiques sur la Biodiversité dans l'écorégion ouest africaine ».....	48

1. Contexte

1.1. L'Écorégion WAMER

Une écorégion est un espace géographique qui comprend un ensemble distinct de communautés naturelles partageant une grande majorité d'espèces, de dynamiques et de conditions environnementales et qui fonctionne effectivement comme une unité de conservation (EAME, Strategy, 2001). L'initiative « Global 200 » du WWF a identifié 238 écorégions dont l'écorégion marine Ouest Africaine (WAMER).

L'Écorégion marine ouest africaine (WAMER) est l'une des zones les plus importantes en diversité biologique marine et côtière du monde. Elle s'étend sur 3200 km de côte, de la Mauritanie au nord jusqu'en Guinée au sud et jusqu'aux côtes du Cap Vert à l'ouest.

La région peut être subdivisée en cinq zones

- Zone du upwelling permanent,
- Zone du upwelling intermittent,
- Zone à influence fluviale,
- Zones insulaires côtières,

- Zones insulaires volcaniques,

Ces zones sont reliées entre elles :

- physiquement entre les courants des Canaries et du golfe de Guinée,
- biologiquement par les espèces migratrices de poissons, d'oiseaux et de reptiles
- socio économiquement par les pêcheurs migrants, les économies interdépendantes et les institutions communes.

Plusieurs habitats critiques pour la biodiversité marine sont abrités par le réseau d'aires marines protégées (AMP) de la sous-région. Plus de 1000 espèces de poissons sont été recensées dans la région dont plusieurs sont partagées entre les États. La région a perdu l'essentiel de sa biomasse marine depuis 50 ans. Les cartes 1a et b illustrent ce fait.

Il s'impose pour l'écorégion WAMER des mesures de conservation d'autant plus que plus de 60% de la population habite le long de la côte et leurs activités économiques dépendent de la mer.

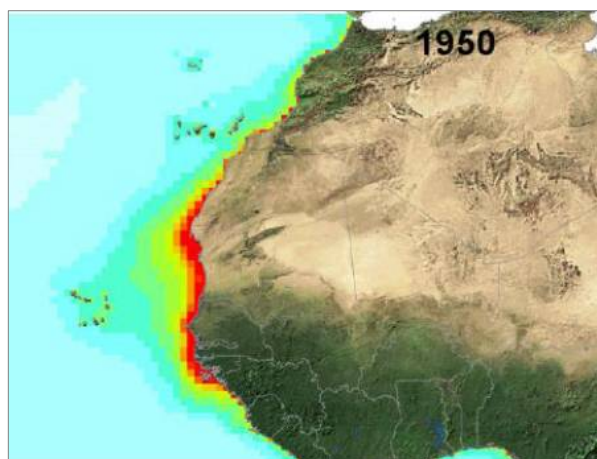


Figure 1a



Figure 1b

Habitats critiques pour la biodiversité (Pauly, 2000)

1.2. Le Concept « Conservation de l'Écorégion » et le processus de la zone WAMER

Les ressources financières et technologiques étant limitées, les zones de conservation prioritaires sont identifiées pour permettre aux partenaires nationaux, régionaux et internationaux à cadrer leur intervention. C'est un processus de priorisation à grande échelle qui consiste en une analyse intégrée de paramètres écologiques, sociaux et économiques.

Ce processus appelé « Conservation à l'échelle éco-régionale » présente plusieurs avantages, comparé aux méthodes traditionnelles. Il permet l'identification de priorités sur la base d'une connaissance des tendances au-delà des frontières nationales. Il met en exergue une vision commune basée sur le long terme (30-50 ans) et sur le développement économique et social aux plans national et régional tout en y intégrant les questions environnementales. Il repose sur l'expertise locale et se focalise sur les sites considérés comme les plus importants.

Une fois les priorités acceptées, tous les acteurs peuvent travailler à leur réalisation à différentes échelles. Aussi, un planning consensuel donne une vision cohérente qui peut être présentée aux donateurs potentiels qui ont des priorités de financement différents. En effet, ce planning intègre les relations complexes entre des facteurs tels que l'intégrité de l'environnement, la sécurité alimentaire à long terme, le renforcement de la société civile et la réduction de la pauvreté.

Les pays de l'écorégion WAMER ont enclenché ce processus sous la coordination du WWF et de WI à travers le PRCM. C'est ainsi qu'en 2004, à travers des ateliers

régionaux et nationaux, les pays de la sous-région ont identifié les sites prioritaires sur la base de l'importance de leur biodiversité et des activités socio-économiques. Les sites clés ont été répertoriés allant du récif corallien unique du Cap Vert à la frontière de la Guinée avec la Sierra Léone. Pour chaque site, l'importance relative mondiale, éco-régionale et/ou nationale a été identifiée.

Les cartes n°2a et b font la synthèse de ces travaux de cartographie des sites clés de biodiversité. Durant ce processus, la vision à long terme de l'écorégion a été définie :

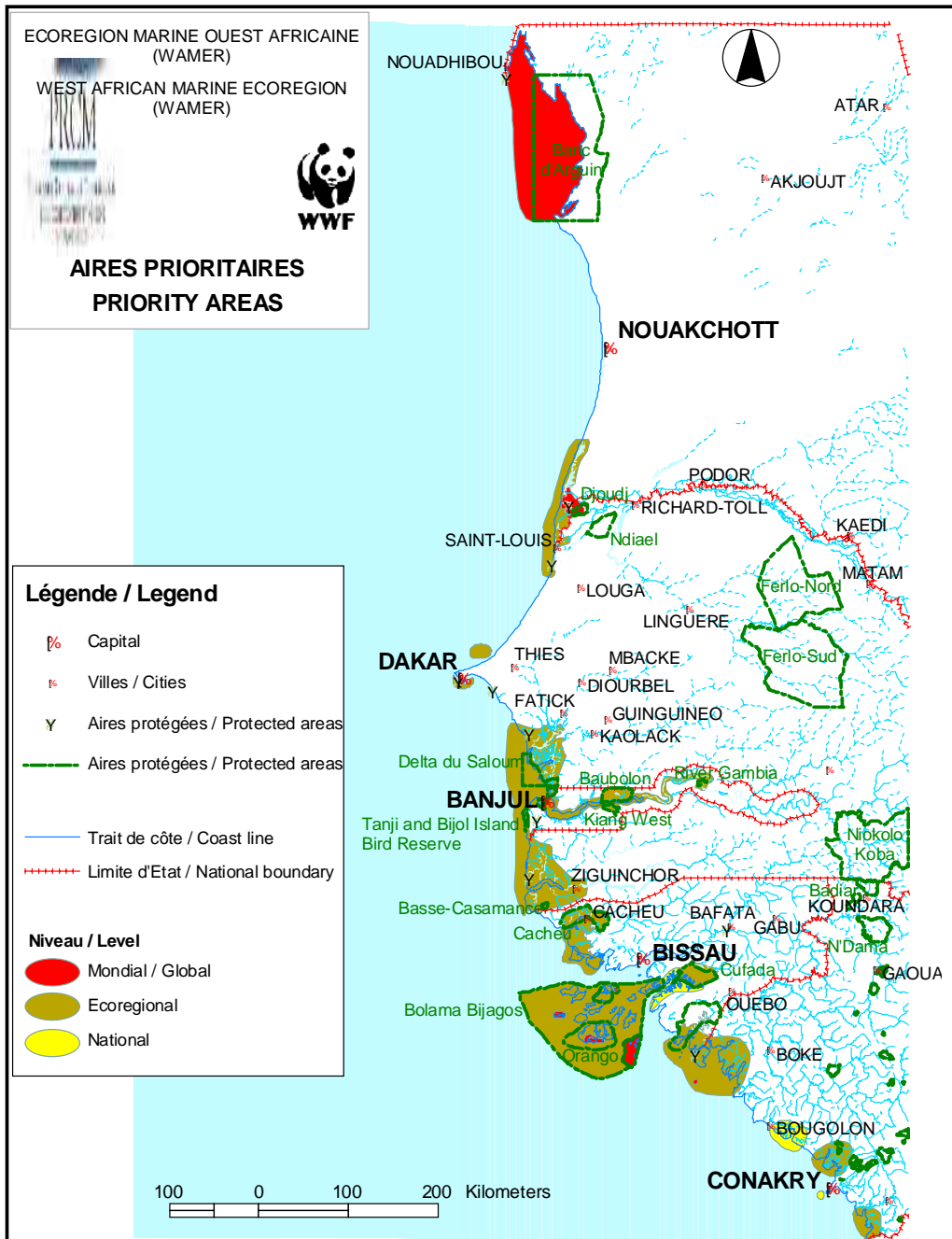
« Une biodiversité marine et côtière gérée de façon rationnelle et concertée qui fournit des bénéfices aux populations humaines en conservant l'intégrité des écosystèmes. ».

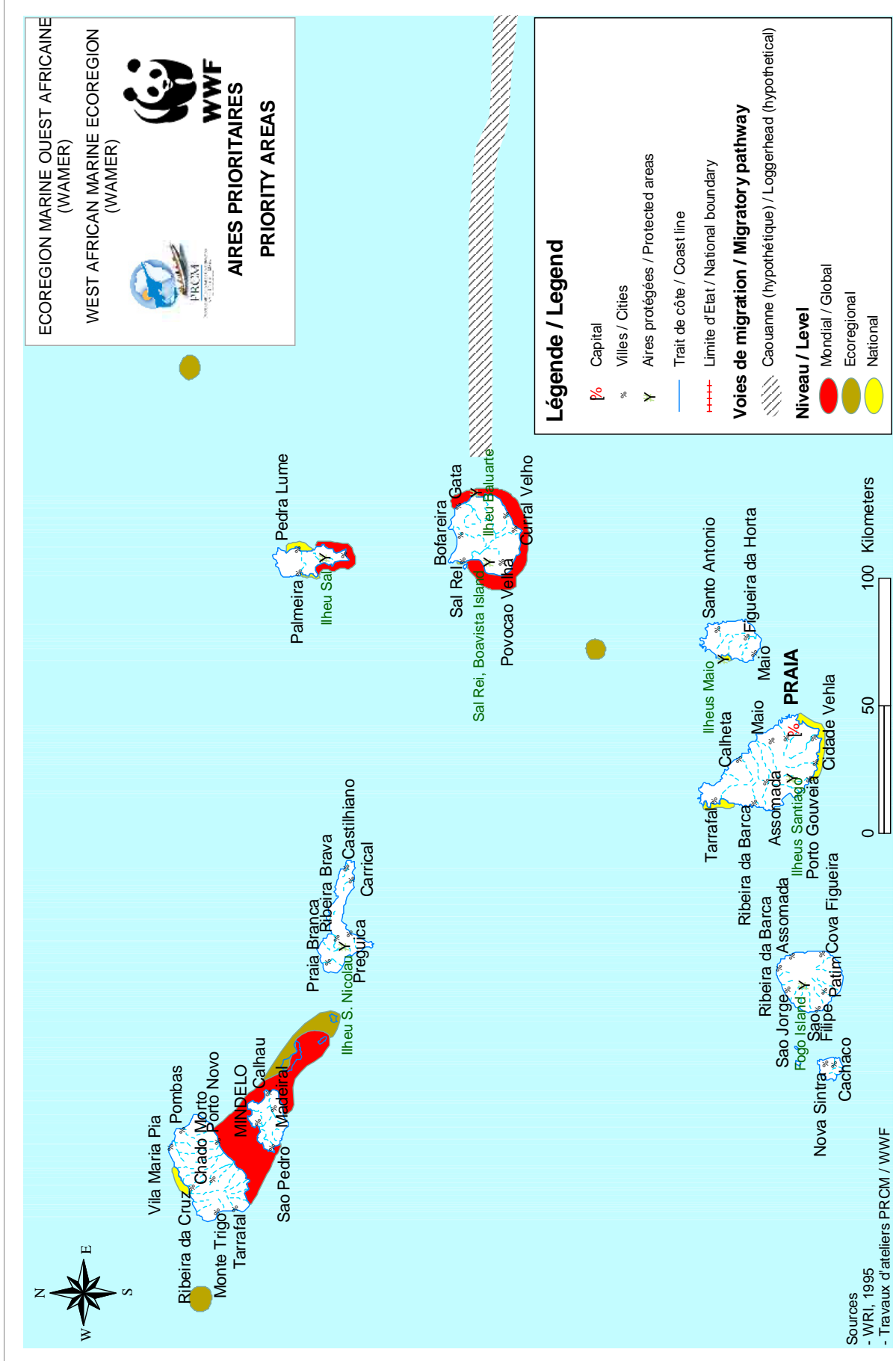
Ces cartes de biodiversité et la vision ont été approuvées par le forum du PRCM tenu à Conakry en mai 2004.

Le consensus écorégional sur les sites d'importance est un événement majeur mais ne permet pas en soi d'accomplir la vision. Il s'agit alors d'identifier les actions à prendre et de les incorporer dans un plan qui fixe les priorités et perspectives régionales et nationales afin d'assurer une gestion durable des ressources marines et côtières.

Ce rapport a pour objet de proposer ce Plan de Conservation de l'Écorégion WAMER. Cette proposition sera présentée et enrichie durant les rencontres nationales comme pour l'exercice de cartographie et sera ensuite validée par le forum régional du PRCM de décembre 2005 à Banjul.







ECOREGION MARINE OUEST AFRICAINE
(WAMER)

WEST AFRICAN MARINE ECOREGION
(WAMER)

PRCM

WWF

AIRES PRIORITAIRES
PRIORITY AREAS

Légende / Legend

Capital
Villes / Cities
Aires protégées / Protected areas
Trait de côte / Coast line
Limite d'Etat / National boundary

Voies de migration / Migratory pathway
Cacouanne (hypothétique) / Loggerhead (hypothetical)

Niveau / Level
Mondial / Global
Ecoregional
National

Sources
- WRI, 1995
- Travaux d'ateliers PRCM / WWF

Carte 2 A et B

2. présentation de l'écorégion WAMER

2.1. Caractéristiques géographiques

Table 1: Caractéristiques des Pays de l'écorégion WAMER

Pays	Superficies (km ²)	ZEE (km ²) Plateau Continental	Longueur de la côte (km)	Coordonnées géographiques
Mauritanie	Total : 1 030 700 Terre : 1 033 400 Eau : 300	Zone Contiguë : 24 NM Plateau Continental : 200 NM ZEE : 200 NM Eau Territoriale : 12 NM	754	Située au Nord de l'Afrique et en Limitant l'Atlantique Nord entre le Sahara Occidental et le Sénégal LL : 20 00 N, 12 00 W
Sénégal	Total : 196 190 Terre : 192 000 Eau : 4,90	Zone Contiguë : 24 NM Plateau Continental : 200 NM ZEE : 200 NM Eau Territoriale : 12 NM	700	Situé en Afrique de l'Ouest. Limitant l'Atlantique Nord entre La Guinée Bissau et la Mauritanie sur la LL: 14 00 N, 14 00 W
Gambie	Total : 11 300 Terre : 10 000 Eau : 1300	Zone Contiguë : 18 NM Plateau Continental : non spécifié ZEE : 200 NM Eau Territoriale : 12 NM	80	Située en Afrique de l'Ouest. Limité par L'océan Atlantique Nord et le Sénégal LL : 13 28 N, 16 34 W
Guinée Bissau	Total : 36 120 Terre : 28 000 Eau : 8120	EEZ : 200 NM Eau Territoriale : 12 NM	350	Située en Afrique de l'Ouest. Limitant l'Atlantique Nord entre la Guinée et le Sénégal à la LL: 12 00 N, 15 00 W
Guinée	Total : 289 587 Terre : 245 857 Eau : 43 730	ZEE : 200 NM Plateau Continental : 160km Eau Territoriale : 12 NM	320	Située en Afrique de l'Ouest. Limitant L'océan Atlantique Nord entre la Guinée Bissau et la Sierra Leone LL : 11 00 N, 10 00 W
Cap Vert	Total : 4033 Terre : 4033 Eau : 0	Zone Contiguë : 24 NM ZEE : 200 NM Territorial sea : 12 NM	965	Situé en Afrique de l'Ouest, un groupe d'îles de l'Atlantique Nord à l'Ouest du Sénégal. LL : 16 00 N, 24 00 W

2.2. Caractéristiques démographiques

Table 2. Population et taux de croissance (%) dans l'écoregion (CIA Fact book, 2003)

Pays	Population (millions)	Taux de croissance
Mauritanie	2.91	2.91
Sénégal	10.58	2.56
Gambie	1.5	3.03
Guinée Bissau	1.36	2.02
Guinée	9.03	2.37
Cap Vert	0.412	0.79
Total	68.8	
Moyenne		2.3

Table 3. Structure de la population de l'écoregion (CIA Fact Book, 2003)

Pays	Age		
	0-14	15-64	>64
Mauritanie	46.14	51.59	2.27
Sénégal	44.07	52.88	3.05
Guinée Bissau	42.09	55.05	2.86
Gambie	45.22	52.13	2.65
Guinée	23.12	54.19	2.69
Cap Vert	42.79	55.76	6.45
Moyenne	40.63	54	3.47

Table 4. Indicateurs de Population de l'écorégion (CIA Fact book, 2003)

Indicateur	Mauritanie	Sénégal	Gambie	G. Bissau	Guinée	C. Vert
Taux de Natalité:(par 1,000)	42.16	36.23	40.77	38.41	42.5	26.95
Taux de Mortalité(par 1,000)	13.04	10.88	12.35	16.62	15.7	6.86
Taux de Migration (par 1000)	0	0.21	1.89	-1.6	-3.14	-12.16
Taux de Mortalité Infantile (par 1000 naissances vivantes)	73.8	57.57	74.93	110.29	93.3	50.5
Espérance de vie à la Naissance	51.93	56.37	54.38	46.97	49.54	69.83
Taux total de Fertilité: (né/femme)	6.08	4.93	5.53	5.07	5.9	3.77

La sous région est marquée par des indices de populations extrêmes (tableau 4), tous les taux sont au dessus de la moyenne mondiale et comptent parmi les plus fort au monde. Des efforts considérables d'éducation, d'investissements sociaux et sanitaires, de croissance économique sont à faire pour infléchir cette situation.

La bonne gouvernance des ressources naturelles, marines et côtières en particulier,

doit prendre en compte cette situation démographique.

Le taux de croissance élevé de l'urbanisation (tableau 5) explique que les actions de sensibilisation doivent s'orienter vers les centres urbains. L'urbanisation implique d'une part un accroissement de la pollution et d'autre part une consommation plus élevée, donc une pression plus accrue sur les ressources marines et côtières.

Table 5. Taux d'urbanisation par pays de l'écorégion

Année	Population	Pays						
		Gambie	Guinée	G. Bissau	Mauritanie	Sénégal	C. Vert	Moyenne
1997	Total (millions)	1.2	6.9	1.1	2.4	8.8	0.4036	
	Urbain (%)	28.8	26.2	29.1	53.5	45.2	57.3	40.2
2000	Total (millions)	1.3	7.4	1.2	2.7	9.5	0.441	
	Urbain (%)	30.7	27.5		57.7	47.4	63.2	42.9
2001	Total	1.3	7.6	1.2	2.8	9.8	0.4539	
	Urbain (%)	31.3	28.0	32.3	59.0	48.1	63.3	43.6



2.3. Contexte macro-économique

La population de l'écorégion est estimée à 23 millions d'habitants dont plus de 60% vit dans la zone côtière où, aussi, sont situées les capitales, les grandes villes et les infrastructures industrielles (LOICZ, 2002 ; JICA, 1999; UNEP, 2002). Les activités principales des populations dans ces pays sont l'agriculture, le tourisme et la pêche.

La production halieutique de la l'écorégion qui a atteint 500 millions d'euros en 2002 (PRCM, 2003) est une activité économique majeure dans la sous-région.

La pêche représente la moitié des entrées de devises pour la Mauritanie. Au Cap Vert,

la pêche contribue pour seulement 5% du PNB et emploie 11 000 personnes. Mais surtout, le poisson est la principale source de protéine animale des populations et l'exportation des produits de pêche joue un rôle important dans les économies de ces pays (Fonseca, 2000).

La filière pêche au Sénégal, composée des pêcheries artisanales et des pêcheries industrielles, emploie près de 600 000 personnes directement ou indirectement (LME, www.edc.uri.edu/lme/intro.htm). La pêche maritime fournit 8000 emplois directs en Gambie, 32 000 en Guinée Bissau, 29 000 en Mauritanie et 36 000 en Guinée (CSRP, 1999).

Table 6. Croissance Moyenne du PNB de l'écorégion
(Source, World development indicators (WB, UNECA, 2001))

Pays	Revenu par tête en 1999		Croissance Moyenne Annuelle du Produit National Brut (%)	
	Niveau (Dollars)	Croît (%)	80-90	90-99
Mauritanie	607	3.01	1.8	4.2
Sénégal	820	3.62	3.1	3.3
Gambie	314	4.06	3.6	2.8
Guinée Bissau	317	4.48	4	0.3
Guinée	514	0.92		4.2
Cap Vert	1174	0.66	-	-
Moyenne	635.6	2.14	2.5	2.9

Les indicateurs macro-économiques montrent un niveau de revenu très bas, parmi les plus faibles au monde et un taux de croissance pas assez élevé pour le réduire.

En effet, un taux de 2, 14% signifie un doublement des richesses nationales tous les 37 ans alors que d'une part la population augmente au rythme de 2.5% par an et d'autre part les pays européens et asiatiques ont connu des taux de croît de

leur PNB trois fois plus élevés d'une manière soutenue pendant une trentaine d'années avant de se hisser parmi les pays développés.

Par ailleurs, les productions nationales dans les pays du WAMER sont dépendantes des ressources naturelles. La majorité de la population s'adonne à la pêche, à l'agriculture ou à l'exploitation des ressources forestières.



2.4. Les activités socio-économiques dans les zones côtières et les tendances

Les principales activités humaines en zones marines et côtières sont :

- La pêche artisanale,
- La pêche industrielle,
- Le tourisme,
- Le transport maritime,
- L'agriculture et l'élevage,
- Les constructions
- etc.

L'extraction pétrolière et minière prendra une part de plus en plus importante des activités dans les côtes ouest-africaines.

2.4.1. L'habitat et les activités humaines

Plus de la moitié de la population de l'écorégion habite le long de la côte et plus de 80% des industries y sont localisées (PRCM, 2003). La mer est le premier récepteur des eaux usées domestiques et industrielles qui sont rarement traitées. C'est ainsi qu'autour des grandes agglomérations urbaines, on note des sites très fortement pollués.

La sous-région est devenue un enjeu d'extraction pétrolière ; les zones de haute importance pour la biodiversité comme le Banc d'Arguin et les îles Bijagos sont visées. Le Sénégal et la Guinée envisage d'exploiter à terme les fonds marins.

L'homme en habitant sur les axes de sédimentation, en exploitant le sable des plages ou en bloquant les cours d'eau drainant les apports organo-minéraux vers l'océan contribue à accentuer l'érosion côtière qui y est très avancée. Une étude menée par le Ministère du Tourisme du Sénégal et le CSE a montré que la zone de la station balnéaire de Saly Portudal a perdu 12 à 18 mètres sur la période 1978-2001 (CSE, 2004). L'extraction du sable contribue à accentuer l'érosion côtière au Cap Vert. La ville de Banjul et les côtes Gambiennes ont perdu plus de 50 m. Les Cimentières de Banjul ont été gagnés par l'océan.

Durant des enquêtes participatives au Saloum (Sénégal), les populations ont fait

remarquer que les troupeaux transhumaient de Joal à Banjul en saison sèche au milieu du XIX^e siècle. Le niveau des eaux est plus élevé dans les îles du Saloum maintenant par rapport à période d'installation des villages, on marchait entre les villages. Les grandes passes avant le village de Bétenti correspondent au site ancien du village gagné par les eaux.

Les facteurs naturels comme le climat, les vagues et la dérive du littoral contribuent à cette érosion mais les infrastructures touristiques ont, aussi, un impact direct.

2.4.2. La pêche industrielle

La pêche constitue la plus grande menace sur la biodiversité marine et côtière pour plusieurs raisons. Les États, dans la recherche de devises pour leurs budgets nationaux, signent des accords de pêche avec les pays des régions étrangères comme l'Europe, l'Asie ou la Russie. Les accords conclus dans des conditions non transparentes mettent en place des conditions de pillage des ressources halieutiques.

Les accords de pêche sont souvent destinés à protéger les industries navales et de pêches en perte de rentabilité du fait de l'effondrement des stocks dans les mers. Ils visent les ressources démersales et pélagiques hauturières et souvent ne s'accordent pas de minimum de précaution : évaluation des stock, repos biologiques, protection de sites sensibles (plans d'aménagement, en général) et réduction des prises accidentelles.

Les accords avec la Russie et les pays asiatiques sont négociés dans un système non transparent. Ainsi, sans pression de leur opinion publique, considérant ce type d'accord secret précaire et non soumis à un contrôle, ils pratiquent une pêche non contingentée.

La flotte industrielle nationale, bénéficiant d'avantages et non surveillée est reconnue comme dévastatrice des ressources. La présence massive de ces chalutiers et le manque de moyens de surveillance a favorisé l'introduction de navires clandestins

pillant systématiquement les eaux de l'écorégion.

Les accords de pêche, par leur nature : subventions d'industries étrangères et non transparence, et non basés sur des plans d'aménagement ont contribué à la dégradation des ressources biologiques de l'écorégion.

La pêche industrielle locale a eu les mêmes effets et a utilisé des pratiques similaires, d'autant plus qu'elle bénéficie de protections locales.

2.4.3. La pêche artisanale

La taille et les impacts de la pêche artisanale sont variables suivant les pays. C'est un système qui a beaucoup évolué dans le temps et qui est marqué par sa forte mobilité. Dans la sous région, la pêche était pratiquée par des groupes sociaux bien spécialisés : les Imraguen au Banc d'Arguin, les Guet Ndariens, les Tioubalos, les Bozos, les Lébous, les Niominkas, les Bijagos, les Soussous, etc. Cette pêche servait à l'autoconsommation locale et se faisaient hors saison des pluies.

Ces populations avaient des connaissances sur les eaux et les espèces et mettaient en place des règles de pêche diverses. La gestion de la pêche était territorialisée, chaque communauté savait où commençait et où s'arrêtait son territoire de pêche. Elle prenait des mesures nécessaires pour sa protection comme les repos biologique et la protection des sites sensibles.

Les techniques utilisées étaient rudimentaires (pirogue monoxyle, piégeage par des instruments de bois ou à la main). Les pêches à l'épervier, aux filets dormants et aux sennes de plages ont été vulgarisées durant les années 1940. La pirogue motorisée a été introduite durant les années 1960 et les instruments de pêche plus sophistiqués comme les filets maillants dormants, la congélation, la salaison voire le GPS ont été progressivement adoptés par les pêcheurs artisanaux. Ces innovations s'accompagnent d'une amélioration des techniques de construction de pirogues qui deviennent de plus en plus grande.

Donc, les pêcheurs de la sous-région sont caractérisés par leur forte capacité à adopter des techniques nouvelles de pêche et leur mobilité pour suivre la ressource.

Au plan législatif, les indépendances ont apporté des changements majeurs qui ont eu des impacts sur la pêche et sur la diversité biologique. Le domaine maritime ne peut plus être approprié par les communautés et toute personne est libre d'exercer la pêche dans la zone des six miles sans limite. Cette mesure ne s'est pas accompagnée de plan d'aménagement et de système d'évaluation de l'évolution de la ressource.

Les événements économiques et naturels majeurs ont apporté des changements des enjeux de pêche. Au départ la pêche artisanale était destinée à l'autoconsommation locale avec comme tout enjeu commercial : le troc avec les autres corps de métiers de produits agricoles d'élevage et de cueillette. Le développement des centres urbains a favorisé les échanges commerciaux monétaires avec les communes avoisinantes, plus tard vers les grandes agglomérations du pays et de la sous-région. Depuis une trentaine d'années, les pêcheurs dits artisanaux sont des fournisseurs des industries locales d'exportation.

Cette évolution a significativement changé les pratiques et les relations entre l'homme et l'environnement côtier. Le pêcheur qui avait un autre métier devient spécialisé. Il pêchait une période de l'année, maintenant il la pratique toutes les saisons. Il utilisait des instruments rudimentaires comme l'épervier, il acquiert actuellement des outils de plus en plus sophistiqués, par exemple la dimension des sennes tournantes et des filets dormants n'a cessé d'augmenter depuis une trentaine d'années. Les pêcheurs artisanaux qui restaient en zone côtière maintenant occupent toute la zone de six miles voire plus loin. Ils pratiquent des méthodes moins durables, comme la réduction des mailles et la non-discrimination des sites de reproduction ou de recrutement. Les pêcheurs migrants sont davantage plus impliqués par les pratiques non durables que les autochtones.

La croissance démographique en général, dans le milieu pêcheur en particulier, a considérablement augmenté l'effort de pêche. Les zones de pêche font partie des sites les plus densément peuplés de la sous-région, leur niveau d'instruction est faible et leurs jeunes entrent très tôt (7-10 ans) dans le métier. Les pêcheurs artisanaux réinvestissent une grande portion de leur bénéfice dans la constitution d'unités de pêche. Cette tendance marquée par une forte demande des marchés nationaux, sous régionaux, et l'augmentation soutenue de la population pêcheur et des unités de pêche a considérablement accrue l'effort de pêche artisanale jusqu'à des niveaux non durable.

Les longues années de sécheresse et la dévaluation du franc CFA ont eu des impacts sur la pêche. La persistance de la sécheresse durant les années 1970 et 1980 a réduit la compétitivité de la culture arachidière et appauvri les agriculteurs et leur terre. Plusieurs agriculteurs se sont alors convertis en pêcheurs, faisant de ce secteur l'un des plus grands pourvoyeurs de main d'œuvre. Un nouveau paradigme social s'est installé, on n'est plus pêcheur de naissance et le métier est ouvert à toutes les composantes ethniques et sociales des pays.

La dévaluation du franc CFA a rendu le secteur de la pêche très compétitif dans le marché international. Plusieurs unités industrielles basées sur l'approvisionnement en produits par la pêche artisanale se sont installées le long de la côte ouest africaine. De nouvelles filières de pêches se sont développées comme le commerce des ailerons de raies et de requins vers l'Asie du Sud-Est.

De grandes unités de pêche aux raies et requins se sont installés dans la sous-région de la Guinée jusqu'en Mauritanie. Les



ailerons étaient destinés aux marchés asiatiques et la chair est salée, séchée et exportée vers le golfe de Guinée. Le marché étant très lucratifs, plusieurs unités s'y sont introduites avec des impacts considérables sur ces espèces. En effet, ce sont des prédateurs du haut de la chaîne alimentaire de l'écorégion avec un rythme de reproduction lent : âge de maturité entre 3 et 8 ans, espèces vivipares avec une période gestative de neuf mois, 3 à 5 petits par portée et un intervalle entre mise bas d'au moins deux ans, ce qui représente un intervalle entre génération de 10 ans et un taux de croissance rarement supérieur à 5%. La pêche intensive a entraîné l'effondrement progressif des populations dans les zones de pêche et la migration des pêcheurs vers d'autres zones avec des effets similaires et subséquemment des faillites des unités qui s'étaient suréquipées.

Plusieurs pêcheries comme celles de la crevette, du pageot, de la courbine, du mérrou ou du mullet jaunes ont suivi cette trajectoire.

2.4.4. Conclusions

La convergence de situations socio-économiques suivantes : l'occupation des populations et des industries des côtes avec son corollaire de pollution et d'érosion, les législations libérales de pêche, le manque de plans d'aménagement, le développement d'accords de pêche sur des bases souvent non durables avec les autres régions du monde, l'expansion incontrôlée de la pêche artisanale ont eu des impacts sur la biodiversité de l'écorégion ouest africaine.



Tableau 7. : Liste des Conventions Internationales signées dans l'écorégion

Conventions	Mauritanie	Sénégal	Gambie	G. Bissau	Guinée	C. Vert
CBD	X	X	X	X	X	X
UNFCCC	X	X	X	X	X	X
CCD	X	X	X	X	X	X
CMS	X	X	X	X	X	
Convention sur les Déchets Dangereux	X	X	X		X	X
MAPOL						X
Convention sur le Banissement des Test nucléaires	X	X	X			
Protection de la Couche d'Ozone	X	X	X		X	
Pollution des Navires	X	X	X			
Convention de Ramsar sur les ZHI	X	X	X	X	X	
Whaling		X			X	
Loi de la Mer	X	X	X	X	X	X
Modification Environnementale						X
NEPAD	X	X	X	X	X	X
Convention d'Abidjan	X	X	X	X	X	X
CLC						

2.5. Contexte législatif et institutionnel

La Commission sous-régionale des Pêches a été créée depuis 1985. L'article 2 de la convention définit les objectifs de la CSRP : « La Commission a pour objectifs d'harmoniser à long terme les politiques des Pays membres, en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et de renforcer leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives ».

Les pays de la sous-région sont signataires des principales conventions de conservation et de protection des écosystèmes marins comme le montre le tableau 7, sauf pour la Convention sur la Conservation des Ressources marines qui n'est signée que par un seul État.

Les codes de pêche et forestiers nationaux intègrent les dispositions majeures de ces conventions comme la protection des espèces menacées ou en danger.

2.6 Situation de la conservation par pays

2.6.1. La Mauritanie

La Mauritanie est située au nord ouest de l'Afrique sur les côtes atlantiques avec une longueur de la côte de 720 km. Les alizés maritimes y soufflent toute l'année entraînant des remontées constantes d'eaux froides et d'éléments minéraux appelées upwellings.

Les habitats clés des zones marines côtières sont les baies, les vasières, les côtes rocheuses, les plages sableuses, les zones humides et les marais. Le pays compte 4 aires marines protégées (AMP) couvrant une superficie de 1 186 210 ha soit 0,64% du territoire. Ces AMP sont :

1. La réserve satellite du Cap Blanc qui couvre une superficie de 210 ha,
2. Le Parc National du Banc d'Arguin qui a été créé en 1976 et qui couvre une superficie : 1 170 000 ha. Il est classé Site Ramsar (1983), Site du patrimoine Mondial (1989) et Don à la terre (2001),
3. La réserve de Chat TBoul qui couvre une superficie de 15 500 ha a été classée Site Ramsar en 2000,
4. Le Parc National de Diawling créée en 1991 avec une superficie de 16 000 ha. Il est classé Site Ramsar en 1994.

Les côtes mauritaniennes comptent parmi les plus diversifiées de l'écorégion. Il y a une forte abondance des espèces de poissons démersaux et pélagiques commercialement importants. On y note la présence de plus de 32 espèces de cétacés, d'espèces rares et/ou protégées comme les phoques moines, les baleines, les dauphins, les tortues marines. Plus de 540 espèces d'oiseaux sont observées en Mauritanie. Le Banc d'Arguin reçoit plus de 2,5 millions d'oiseaux qui y séjournent définitivement ou temporairement. Plusieurs types d'herbiers marins sont présents au niveau du golfe d'Arguin et de la baie de l'Etoile.

Cette diversité biologique confère à la pêche une place importante dans l'économie mauritanienne. Les captures sont estimées à 700 000 tonnes/an. La pêche représente 10% du PIB contribue à hauteur de 25% du budget du pays, 50 % des recettes en devises et 55% des exportations du pays. Plus de la moitié de la population habite en zone côtière alors qu'elle était quasiment inhabitée en 1960. Des défis et des opportunités majeurs se posent dans la gestion et la conservation de la diversité biologique des zones côtières et marines de la Mauritanie :

- Les risques majeurs liés aux activités pétrolières (déversements, destruction d'habitats, etc.),

- L'urbanisation et les infrastructures (pollution, barrage de Diama et port de Nouakchott),
- La pêche industrielle (surexploitation, incursion clandestine de bateaux, chalutage, dégazage et utilisation d'engins prohibés),
- Les risques liés à l'installation non planifiée d'installations hôtelières et touristiques.

Les habitats et espèces prioritaires pour la conservation contre ces risques sont indiqués dans le tableau suivant.



Tableau 8 : Habitats et espèces clés de Mauritanie

Espèce/habitat	Localisation	Raison de la protection / Principales menaces
Poissons démersaux et pélagiques notamment les raies, les requins, les mullets et les courbines	Le long de la côte ; PNBA ; Baie de Lévrier	Surexploitation ; Activités pétrolières ; Techniques de pêche non réglementaires ; Prélèvements irrationnels
Les cétacés (baleines, dauphins, marsouins)	Banc d'Arguin Cap Blanc Baie du lévrier Entre Cap Timiris et le delta du fleuve Sénégal	Mortalité accidentelle fréquente pour cause non identifiée Activités pétrolières Pollution par les hydrocarbures
Les tortues marines et leur zones de production	PNBA ; Zones de reproduction localisées au niveau de Nouakchott et plus au nord	Exploitation irrationnelle Espèces menacés au niveau international
Phoques moines	Cap Blanc, Baie de lévrier	Race en voie de disparition dans le monde
Les oiseaux d'eau et marins migrateurs et sédentaires	Le Cap Blanc ; Le PNBA ; les lagunes d'Aftout Essahli ; le Diawling	Tourisme pollution des zones d'habitats Activités industrielles de pêche, Activités pétrolières
Habitats benthiques et communautés biologiques associées	PNBA ; Les eaux profondes le long de la côte	Activités pétrolières (forages et infrastructures sous marines) ; Chalutage des bateaux
Vasières	Banc d'Arguin	Pollution par les hydrocarbures ; Élévation du niveau de la mer
Herbiers marins	Banc d'Arguin ; Baie du Lévrier	Pollution par les hydrocarbures et les déchets industriels
Mangroves	PNBA (Cap timiris, île de Tidra) ; Diawling	Sécheresse ; construction de barrages
Faune terrestre côtière (Gazelle Dorcas, Gazelle Ruffrions, chacal, Phacochère, ...)	PNBA ; Diawling	Sécheresse ; Urbanisation ; Braconnage ;
Les zones humides marines et côtières à l'intérieur des territoires des AMPs	PNBA, Chott Boul, Diawling	Pression anthropique ; Sécheresse, Risques de pollutions

2.6.2. Le Sénégal

La côte sénégalaise, longue de 700 km, se divise en trois grands ensembles : la grande côte entre la frontière avec la Mauritanie et Dakar, la presqu'île du Cap Vert (région de Dakar) et la Petite Côte ou zone des rivières du sud entre Dakar et la Frontière avec la Guinée Bissau. Le Sénégal se trouve dans l'écorégion du courant des canaries qui est l'un des écosystèmes marins les plus riches au monde. Deux mécanismes favorisent ce fait :

- Upwelling : phénomène de remontée d'eaux froides riches en sels minéraux par le biais des alizés en saison froide. Il s'installe en novembre et atteint son maximum en mars-avril.
- Les apports terrigènes : Les quatre principaux cours d'eau à savoir le

Sénégal, la Gambie, la Casamance et le Complexe fluvio-lagunaire du Saloum jettent sur les côtes sénégalaises de la matière organique et régulent la salinité.

La Petite Côte (entre Dakar et les îles du Saloum) est la principale zone de concentration de juvéniles de nombreuses espèces de poissons. Les estuaires, les baies et les canyons constituent des sites de reproduction ou de recrutement de poissons aussi importants que la petite côte. Les aires marines protégées constituent un réservoir de conservation et de biodiversité. Dans la sous-région, le Sénégal compte le plus grand nombre d'AMP. On distingue :

- Le Parc National des Oiseaux du Djoudj ;
- Le Parc National de la Langue de Barbarie ;

- L'Aire Marine Protégée de Saint Louis
- La Réserve de Faune de Gueumbel ;
- L'Aire Marine Protégée de Kayar,
- Le Parc National des Iles de la Madeleine ;
- La Réserve Communautaire de Popenguine ;
- L'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth ;
- La réserve Communautaire de La Somone ;
- La Réserve Communautaire de Palmarin
- Le Parc National du Delta du Saloum et la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum ;
- L'AMP de Bamboung ;
- La Réserve d'Oiseaux de Kalisayes ;
- Le Parc de la Basse Casamance ;
- L'AMP d'Abene.

On distingue les poissons cartilagineux (raies et requins), démersaux et pélagiques. Les poissons cartilagineux sont représentés par 80 espèces réparties en 30 familles. On dénombre, au Sénégal, 652 espèces de poissons marins dont le quart seulement est exploité d'une manière commerciale. Une caractéristique principale des espèces de poissons au Sénégal est l'effondrement de plusieurs stocks.

A la suite de la dévaluation du franc CFA (en 1994), les pêcheries sénégalaises comme celles des raies et des requins étaient devenues compétitives dans les marchés internationaux. Ces espèces étaient recherchées pour leurs ailerons vendus à des prix défiant toute concurrence dans les pays d'Asie du Sud-Est (US\$ 500 par kg au marché de Hong Kong). Une pêche ciblée pour ces espèces s'est développée le long des côtes ouest africaines. Progressivement la pêcherie s'est effondrée et plusieurs unités de pêche sont tombées en faillite, dès 1999, cinq ans après le début de cette pêche ciblée.

Les démersaux côtiers sont en état de surexploitation (le pageot et le machoiron par exemple). L'effort actuel est trois fois supérieur au niveau soutenable (GIRMAC, 2004). Tandis que pour les ressources pélagiques hauturières sont dans des situations variables et sont partagées par

tous les pays de l'Atlantique Nord. Le potentiel est pleinement exploité ; cependant, le patudo est considéré comme surexploité.

Le défi majeur de la pêche est la régulation de l'effort de pêche des espèces démersales et la surveillance des signes alarmants actuels pour les pélagiques côtiers comme la sardinelle ronde.

2.6.3. La Gambie

La Gambie a 80 km de côte et le plateau continental fait 5000 km². La biomasse des espèces démersales est estimée à 22 000 tonnes alors que les ressources pélagiques font 156 000 tonnes. La production halieutique (38 000 tonnes) contribue pour 5% du PNB national et fournit plus de 40% de protéines alimentaires. Son apport annuel en devise est estimé à US\$ 3 millions.

Cette importance économique a favorisé le développement de mauvaises pratiques contribuant à la dégradation des zones côtières et de leur environnement. Il s'agit :

- des prélèvements incontrôlés de sable,
- de l'urbanisation incontrôlée,
- de la surexploitation des ressources halieutiques,
- des activités agricoles dégradant la mangrove,
- de la destruction, de la fragmentation et des perturbations d'habitats,
- de l'inadéquation des approches, d'aménagement des zones marines et côtières,
- des faibles capacités des institutions à faire appliquer les lois.

Les aires marines et côtières de la Gambie sont :

- Le Parc National de Niomi,
- Le Tanbi National Parc.

La Gambie à l'image des autres pays de la sous-région a mis en place un cadre politique et réglementaire en faveur de la conservation. Les principales mesures sont :

- la stratégie nationale de biodiversité et son plan d'action
- la loi de politique de biodiversité,
- le code forestier,

- le code des pêches,
- le code minier,
- le code de l'environnement son obligation pour les EIE

2.6.4. La Guinée Bissau

La Guinée Bissau compte quatre aires marines protégées :

- le Parc Naturel des Mangroves du Fleuve Cacheu d'une superficie de 800 km²,
- le Parc National du Groupe des Iles de Orango d'une superficie de 268 km²,
- le Parc National Marin de João Vieira e Poilão d'une superficie de 495 km²,
- ces deux derniers parcs sont compris dans la Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama-Bijagós qui s'étend sur 10 000 km².

Ces parcs et réserves comportent plusieurs types d'habitats comme :

- La mangrove,
- Les rizières,
- Les plages sablonneuses,
- Les zones intertidales,
- Les vasières,
- Les Bancs de sable,
- Les forêts, savanes et palmeraie.

La biomasse dans la ZEE est estimée à 479 000 tonnes et la pêche contribue pour 40%

grandes orientations et programmes suivants :

- le Plan National de Gestion de l'environnement,
- la Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Biodiversité,
- le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté,
- la Stratégie Nationale d'Aires Protégées
- la Communication Nationale sur le changement climatique,
- la Planification Côtière de la Guinée-Bissau,
- le Plan d'Action Forestier.

Ces orientations ont pour objets d'assurer la mise en œuvre, en collaboration avec les partenaires au développement, la société

du PNB de la Guinée Bissau. Les captures se répartissent comme suit :

- 68% de poisson osseux (77 000 t),
- 11% de raies et requins (11 400 t),
- 5% de crustacés (3000 t),
- 3% de céphalopodes (5 300t),
- 1,8% de gastéropodes,
- 0,9% d'échinodermes,
- 0,1% de bivalves,

Les principales pressions qui entraînent la perte de biodiversité en Guinée Bissau sont :

- l'érosion des sols due à l'agriculture itinérante ;
- la pêche non responsable marquée par des pratiques illicites et par un accroissement inconsidéré des pirogues étrangères ;
- l'occupation incontrôlée de la zone côtière par de pêcheurs étrangers dans des campements temporaires ou permanents de pêche et par le tourisme ;
- les captures accidentelles de tortues marines ;
- le défrichage de la mangrove pour l'agriculture, le fumage de poissons et l'énergie ;
- la récolte des œufs de tortues marines.

Pour faire face à ces défis et mettre en place un programme de développement durable de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement Bissau Guinéen a pris les mesures suivantes, des programmes de conservation majeurs suivants

- le suivi et conservation des tortues marines,
- la protection des espèces d'oiseaux migratrices,
- la protection de la zone côtière ouest africaine contre l'action de la mer,
- la conservation des espèces et écosystèmes menacés (mangrove),
- la création d'un système régional des Aires marines protégées,
- la préservation des espèces animales dans leur habitat naturel,
- l'élaboration d'un plan régional pour l'encadrement de l'écotourisme dans le système des aires protégée,
- l'échange d'expériences entre les pays de l'écorégion.

Le tableau 9 suivant montre les espèces et habitats à conserver dans le cadre des

programmes de conservation de la Guinée Bissau.

Tableau 9 : Espèces et habitats clés à conserver en Guinée Bissau

Habitat ou espèce	Localisation	Type de pression	Observations
Mangroves	Toute la zone côtière	Pressions humaines : Agriculture, fumage, énergie et bois de service.	Nurseries et frayères
Tortues marines	Réserve de Biosphère Bolama-Bijagos	Jeunes tortues et sites de ponte menacés	
Lamantin	Fleuve Cacheu et Réserve de Biosphère Bolama-Bijagos	?	
Oiseaux aquatiques <i>Sterna caspia</i> , <i>Sterna maxima</i> , <i>Larus dominicanus</i>	Banc de Acapa Embone, Groupe des îles d'Orango et îlot de Gaivota dans le Parc National Marin João Vieira-Poilão.	?	Dortoir et colonies nicheuse
Îlot aux oiseaux <i>Egretta alba</i> , <i>Egretta gularis</i> , <i>Egretta ardisiaca</i> , <i>Phalacrocorax africanus</i> , <i>Pelicanus onocrotalus</i>)		?	Reproduction et dortoir
Requins	Fleuve Cacheu et Réserve de Biosphère Bolama-Bijagos	Espèces menacées	

2.6.5. La Guinée

La Guinée est considérée comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs fleuves côtiers prennent leur source et se jettent en Guinée ou dans les pays de la sous région. La zone côtière guinéenne est un ensemble d'estuaires dont les apports continentaux alimentent les eaux marines. Les principaux habitats d'importance pour la conservation sont :

- la mangrove,
- les estuaires,
- les caps rocheux (presqu'île de Kaloum et Verga),
- les îles (Loos et Tristão).

La côte est la première zone économique de la Guinée. En effet, la zone côtière contribue pour 90% des captures de poissons en Guinée. Les meilleurs rendements de riz du pays sont obtenus en zone côtière qui contribue pour 24 % de la production nationale. La mangrove fournit 60 % de l'énergie domestique de la capitale

et des principales villes du littoral. Elle est la source unique de sel de cuisine et offre divers produits de cueillette contribuant pour 20% du budget des ménages. Les zones marines et côtières de Guinée sont soumises à deux types de pressions : les conditions naturelles et anthropiques

Conditions naturelles exacerbant les pressions anthropiques

- pluviométrie abondante et contrastée,
- températures élevées,
- écoulement hydrique rapide (érosion),
- marnage élevé.

Pressions anthropiques

- agriculture et saliculture itinérantes,
- transhumance des animaux domestiques,
- utilisation du bois de mangrove pour l'énergie domestique,
- surpêche,
- urbanisation sauvage.

Ces pressions sont les sources de plusieurs menaces comme :

- la surexploitation des stocks de poissons pour raisons commerciales,
- la prédation des tortues et de leurs œufs par les populations et l'utilisation abusive par les tradipraticiens,
- le non-respect des conventions de protection des différentes espèces menacées,
- la destruction de l'habitat des oiseaux sédentaires et migrants,

- la déforestation et les aménagements hydroagricoles réduisent les habitats et les zones de reproduction,
- la chasse et le commerce de peaux de crocodiles et de serpents.

Face à ces menaces des habitats et espèces des mesures prioritaires de conservation ont été identifiées et résumés dans le tableau 10 suivant.

Tableau 10 : Principales espèces et habitats à protéger en Guinée

Espèces	Habitats
Raies et requins	Zones maritimes
Tortues	Iles et en mer
Cétacés	Iles et en mer
Oiseaux	Mangroves et îles
Lamantins	Estuaires
Crocodiles	Estuaires

Le gouvernement guinéen en collaboration avec les partenaires et les acteurs locaux a mis en place un certain nombre de programmes d'envergure contribuant à la conservation de la biodiversité marine. Il s'agit :

- du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté,
- du Plan National d'Action pour l'Environnement et du Code de l'Environnement,
- du Programme Énergies Traditionnelles par le Ministère des Ressources Naturelles et de l'Énergie,
- de la Lettre de Politique de Développement Agricole,
- de la Lettre de Politique Sectorielle de l'Eau et de l'Assainissement,
- du Programme d'Amélioration de l'Environnement Urbain et de l'Assainissement de Conakry,
- de la Déclaration de Politique Foncière en milieu rural.

2.6.6. Le Cap Vert

Le Cap Vert est un archipel de dix îles et quatre îlots avec une ZEE de 734 265 km² située à 560 km du continent. 90% de la population estimée à 432 000 habitants vit en zone côtière. Les principales activités

économiques sont l'agriculture, la pêche et le tourisme.

Les captures sont estimées à 40 000 tonnes et fournissent plus de 26,2 kg/p/an de protéines aux populations. Comme pour les autres écosystèmes de l'écorégion, le Cap Vert présente une diversité biologique marquée :

- 20 espèces de cétacés ;
- 5 espèces de tortues marines ;
- un spectre large de raies et de requins ;
- Des vertébrés marins mal connus mais endémiques sont présents ;
- Plus de 130 espèces d'oiseaux migrants dont 4 endémiques aux lagunes,
- 28 espèces d'oiseaux d'eau migratrices et 48 espèces résidentes dépendent des zones humides du Cap Vert,
- On compte plus de 80 montagnes marines habitées par les grands prédateurs
- Des populations de récifs coralliens abritant une forte biodiversité sont présentes autour des îles,
- Des zones de reproduction des dauphins à bosse.

Plusieurs menaces comme l'urbanisation, l'extraction de sable, le tourisme, la surexploitation des ressources naturelles

sont identifiées sur les riches écosystèmes du Cap Vert. Le caractère unique et les menaces font que deux zones sont proposées comme aires marines protégées :

- le système AMP : São Vicente / Santa Luzia / Îlets Raso et Branco
- le système des AMP de Sal / Boavista / Maio.

3. Les Priorités en matière de biodiversité dans l'écorégion WAMER

3.1 Caractéristiques éco-biologiques des sites prioritaires

3.1.1 Processus de désignation des sites prioritaires

Tableau 11 : Caractéristiques pris en compte pour classer prioritaires les sites

Habitat	Espèces	Processus
<ul style="list-style-type: none"> • Herbiers • Vasières • Mangroves • Récifs coralliens/communautés d'espèces • Plages rocheuses • Estuaires et rias • Zone pélagique • Zone benthique • Îles (continentales, volcanique, corallienne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Poissons (pélagiques et démersaux) • Tortues marines • Oiseaux (migrateurs et résidents) • Mammifères marins (phoque moine, cétacés, lamantin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Migrations d'espèces • Nurseries • Zones de reproduction/ ponte • Upwelling • Apports Continentaux • Zone d'alimentation

Ce guide a permis de faire l'état de la biodiversité des sites prioritaires. Le tableau 12 suivant en fait la synthèse.

La diversité géomorphologique, la présence des upwellings, courants marins rapportant en surface les nutriments des fonds, et les apports continentaux des estuaires font de la région WAMER l'une des plus productives du monde. A cette caractéristique s'ajoute l'état de conservation relativement bon de l'écosystème. Ce qui explique la richesse biologique de la zone : plus de 1000 espèces de poissons et plusieurs espèces rares comme, les phoques moines, les lamantins, les hippopotames « marins » et les plus grands rassemblements d'oiseaux

limicoles pendant l'hiver européen (PRCM, 2003).

Certains sites ont un caractère unique pour les ressources biologiques qu'elles renferment, ce qui explique la nécessité de les identifier pour davantage les conserver.

L'atelier du mois d'octobre 2005 de Saly Portudal, organisé par le réseau sous régional des experts en planification côtière et les services techniques des pays de la CSR, a identifié et cartographié ces sites. Les éléments de biodiversité relatifs aux espèces, aux habitats et aux processus biologiques ont été recherchés pour classer les sites prioritaires suivant leur importance nationale, régionale et mondiale. Le tableau 11 indique ces éléments d'investigation.

Tableau 12 : État de la biodiversité des sites prioritaires

Site	Situation géographique	Niveau de priorité	Existence d'une Aire Protégée	Désignation Internationale	Espèces clés	Habitats Clés	Processus Ecologiques
Banc d'Arguin	Nord Mauritanie. Il comprend le Parc National du Banc d'Arguin, La Réserve Satellite du Cap Blanc, et les eaux environnantes	Mondial	Parc National du Banc d'Arguin Réserve Satellite du Cap Blanc, et	<i>Site d'importance pour les oiseaux</i> : Parc National du Banc d'Arguin , Réserve Satellite du Cap Blanc <i>Site Ramsar</i> : Banc d'Arguin <i>Autre</i> : Site du Patrimoine Mondial : Parc National du Banc d'Arguin	Zone de concentration d'oiseaux d'eau et plusieurs espèces de spectre réduit comme les phoques moines Les cétacés Les tortues marines Les démersaux côtiers Différentes espèces de pélagiques côtiers Les raies et les requins	Plages de sables Grandes Vasières Herbiers marins Relique de mangrove la plus septentrionale	Upwelling tout le long de l'année Importante nurricerie pour les poissons, les phoques moines et les tortues marines Important site de migration des oiseaux, des poissons et des cétacés. Important site d'alimentation de tortues
Bas Delta du Fleuve Sénégal	Bande Côtière du Sud de la Mauritanie (M) au sud de Saint Louis (S)	Ecorégional	Parc National du Diawling (M) Réserve du Chott T'boul (M) Parc National de la Langue de Barbarie (S) Réserve de Guembeul (S), Parc National des Oiseaux du Djoudj (S)	<i>Site d'importance pour les Oiseaux</i> : Diawling National Park (M), Chott T'boul (M), Parc National de la Langue de Barbarie (S), Niayes (S), Réserve d'avifaune de Guembeul Les lagunes de St. Louis (S), Le Parc national des Oiseaux du Djoudj (S)	oiseaux tortues marines poissons	Plages de sables Estuaires Niayes	Upwelling toute l'année Migration de poissons, de tortues, de cétacées Nourricerie de poissons Aire d'alimentation de tortues

Site	Situation géographique	Niveau de priorité	Existence d'une Aire Protégée	Désignation Internationale	Espèces clés	Habitats Clés	Processus Ecologiques
			des Oiseaux de Djoudj (S), Aires protégées par les populations de St. Louis (S)				
Fosse de Kayar	Zone côtière de kayar et la fosse au large	Ecorégional	Aire Marine Protégée de Kayar	Les Niayes : site important d'oiseaux	Poissons, Requins des fonds marins	Plages de Sable Fosse sous marine profonde à 50m du rivage Niayes	Upwelling Migrations de poissons Migration de tortues Route migratoire Atlantique d'oiseaux Nourricerie de poissons Fosse formant une barrière pour les espèces démersales migratrices Zonation verticale
Péninsule du Cap Vert	Presqu'île du Cap Vert	Ecorégional	Parc National des îles de la Madeleine	Zones D'importance pour les oiseaux : Parc National des îles de la Madeleine, Niayes, Petite Côte	Poissons Tortues Marines Espadons Cétacé Oiseaux	Plages de Sables Ilots volcaniques Falaises sous marines	Zone de migration et de ponte de tortues marines Reproduction d'oiseaux nautiques Route migratoire Atlantique des oiseaux Zone de reproduction des espadons
Saloum-Casamance	Du nord de Fatick jusque près de la Guinée Bissau	Ecorégional et Mondial	Parc National du Delta du Saloum (S)	Zone d'importance pour les oiseaux: Joal-Fadiouth (S),	Poissons Requins	Sable de plage Tannes	Nourricerie de poissons Route migratoire Atlantique d'oiseaux Corridor de migration de poissons

Site	Situation géographique	Niveau de priorité	Existence d'une Aire Protégée	Désignation Internationale	Espèces clés	Habitats Clés	Processus Ecologiques
	y inclus les côtes Gambiennes		Iles aux oiseaux, Ile aux bœufs Vasières de Poutak, de Fambine et de Palmarin Lagune de Joal-Fadiouth Parc National de Bas Casamance (S) Niimi National Park (G) Bijol and Tanji Bird Reserves (G), Tanbi Wetlands Complex (G), Bao Bolon Wetland Reserve (G),	Parc National Basse Casamance (S), Saloum Delta (S), Tanji River Bird Reserve (G), Tanbi Wetland Complex (G), Samba Sotor to Kaur Wetlands (G), Niimi National Park (G), Kiang West National Park (G), Jakhaly rice fields(G), Dankunku wetlands (G), Bao Bolon Wetland Reserve (G), Allahein to Kartung coast (G), Abuko Nature Reserve (G) Sites Ramsar: Delta du Saloum (S) Bao Bolon (G).	Lamantins Tortues marines Mangrove Loutre à joues blanches Oiseaux migrateurs et résidents Cétacées y inclus le dauphin à bosse de l'Atlantique Crocodile Hippopotame	Vasières Herbiers marins Estuaires Mangrove	Corridor de migration de tortues marines (verte et caouane) Upwelling saisonnier Nourricerie de poisson

Site	Situation géographique	Niveau de priorité	Existence d'une Aire Protégée	Désignation Internationale	Espèces clés	Habitats Clés	Processus Ecologiques
Cacheu-Jeta	Zone comprise entre le nord du parc de Cacheu et les îles Jeta et Pecixe à l'extrême NW de la Guinée Bissau	Ecorégion	River Gambia National Park (G) Parc Naturel de Mangrove du Rio Cacheu	Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (S) Zone d'importance pour les oiseaux : Parc Naturel de mangrove du Rio Cacheu Estuaire des fleuves Mansoa et Geba	Cétacée (Atlantic Humpback Dolphin) Hippopotames Crocodiles Lamantins Oiseaux Mollusques Mangrove	Mangroves Estuaires Rias	Route migratoire Atlantique d'oiseaux Nourricerie de poissons
Cacine Tristão	Sud Guinée Bissau à la frontière avec la Guinée	Ecorégion		Site Ramsar	Tortues marines, oiseaux, Raies et requins, Cétacés Lamantins, Mangrove	Mangroves Estuaires Rias Plages	Migration et reproduction d'oiseaux et de poissons Apports continentaux
Archipel Bijagos	Archipel de 88 îles situé à l'embouchure du Rio Gêba.	écorégion	Deux parcs marins Parc national d'Orango et João Vieira et Poilão. Ile de Formosa Complexe Imbone-Adonga	Zone d'importance pour les oiseaux : toute l'archipel. Zone d'importance pour la reproduction, l'alimentation des tortues vertes, Ridley et Careta caretta. Réserve de Biosphère de l'archipel de Bijagos	Tortues marines (vertes, olivâtre et caouane) Raies et requins Crocodiles Hippopotames nains Lamantins poissons	Mangroves Plages de sable Vasières Herbiers sous-marins	Zone de reproduction et d'alimentation de tortues marines, de lamantin, de poissons Les îles Poilao sont les sites de reproduction les plus importantes de la tortue verte des côtes ouest de l'Atlantiques îles Imbone-Adona : site de reproduction de la tortue Ridley Complexe Unhocomo zone de croissance et d'alimentation de juvéniles de tortues vertes

Site	Situation géographique	Niveau de priorité	Existence d'une Aire Protégée	Désignation Internationale	Espèces clés	Habitats Clés	Processus Ecologiques
			Sanctuaires et zones sacrées.				Corda formosa : site de fréquentation d'oiseaux migrateurs
Tristão, Alcaíraz et Kanfaranda	Estuaire à la frontière avec la Guinée Bissau	Ecorégion	Proposition d'AMP de Tristão.	Importante colonie de l'espèce d'oiseaux du fou brun <i>Sula leucogaster</i> Zone d'importance pour les oiseaux	Oiseaux migrateurs, Mammifères marins (hippopotames, lamantins et dauphins) Crocodiles Tortues Poissons	Vasières, Mangroves, récifs, estuaires	Zone d'hivernage et de reproduction d'oiseaux migrateurs Apports continentaux Tourisme
Baie de Sangareal Konjouré	Sud ouest de la Guinée	Ecorégion	Proposition d'AMP	Zone de migration	Tortues mammifères Crocodiles poissons	Vasières Mangroves estuaires	Migration et reproduction d'oiseaux Apports continentaux
Rio Pongo	Centre ouest de la Guinée	Ecorégion	Proposé comme AMP	Zone d'importance pour les oiseaux	Oiseaux migrateurs Mammifères (Lamantins, dauphins) Poissons benthiques et pélagiques Crocodiles	Mangrove Vasières Estuaires Plages de sable	Reproduction et hivernage d'oiseaux Apports continentaux Tourisme
Iles du Loos	Quatre îles au Sud de la Guinée	écorégion	proposées comme AMP	Reproduction de tortues marines	Tortues marines Mammifères Oiseaux Requins	Iles aux plages de sable Iles rocheuses	Reproduction de tortues vertes et olivâtres.
Estuaire Mélacoré	Sud	Ecorégion			Oiseaux d'eau Crocodiles Tortues ? Cétacés	Estuaire à forêt primaire de mangrove Vasières	Frayères et nourriceries de poissons Apports continentaux

Site	Situation géographique	Niveau de priorité	Existence d'une Aire Protégée	Désignation Internationale	Espèces clés	Habitats Clés	Processus Ecologiques
					Ressources halieutiques	Bancs et plages de sable Réplique forêt côtière	Zones de migration d'oiseaux
Nova Hollandia sea mountaintain	Région de Barlenvento				Thonidés	Montagne rocheuse marine	Migrations saisonnières de pélagiques hauturiers
Montagne marine de Joao Valente	SW de Boavista	Ecorégion	Proposition d'AMP	Pas encore	Thonidés Baleines Espèces non encore étudiées	Montagnes sous marines	Zone de concentration de baleines et migration saisonnières d'espèces marines Zone de Pêche de poissons et de thons
Ile de Sal	Iles du nord est	Mondial	AMP des îles Sal	Pas encore	Baleines Tortues Oiseaux migrateurs Endémisme des <i>conidea</i>	??	Reproduction de la tortue careta, Reproduction de baleines vers l'île Murdeira Espèces migratrices de tortues et de cétacés, Endémisme des conidae.
Montagne marine du Nord-est	NE des îles Sal	Ecorégion et local	Proposition d'AMP	Pas encore	Thonidés	Montagnes marines	Migration et biodiversité mal connue.
Iles Boavista	Autour de l'île	Mondial	Proposé comme AMP	Pas encore.	Tortues, coraux, oiseaux	90 à 95% de plages de sable	Zone de reproduction de <i>M. noraeangliae</i> , de <i>careta careta</i> Zone d'alimentation et de repos de trois espèces de tortues Zone d'habitat de démersaux
Iles Saovicente Santa luzia, Branco	SW, N et SE de Svrcente NW et S NE de Sta Tuna et des îlots Branco	Mondial	Proposition pour une AMP		Tortues Récif corallien , baleines, dauphins 15% de la biodiversité marine avec des espèces invertébrés endémiques comme <i>conida gasteropoda</i> Oiseaux migrateurs	Récifs coralliens, Montagnes sous marines	Migration saisonnière d'oiseaux de tortue et de pélagiques.

Les sites prioritaires présentent des importances variées pour la diversité biologique. Les îles Bjugos et le Banc d'Arguin ont une importance globale.

3.1.2 Description des sites prioritaires

Le Banc d'Arguin : le Parc National du Banc d'Arguin est le siège de plusieurs processus écologiques. Il est le premier site d'hivernage d'oiseaux migrateurs du paléarctique occidentale, plusieurs espèces de poissons, de tortues, de raies et requins s'y reproduisent. C'est aussi une nurserie et une zone d'alimentation pour elles et pour plusieurs autres espèces de poissons. Il est un site du patrimoine mondial. Le Cap Blanc compte la population la plus importante de phoques qui est une espèce menacée.

Le bas delta du fleuve Sénégal : correspond à l'embouchure du fleuve Sénégal, C'est une zone qui compte plusieurs aires protégées : la réserve de Chatt TBoul, le Parc National des oiseaux de Djoudj (PNOD), le Parc de la Langue de Barbarie, l'aire protégée communautaire de Saint Louis. Les vasières et zones humides du delta sont d'importance mondiale, Le PNOD accueille plus d'un million d'oiseaux, deuxième en Afrique de l'Ouest après le Banc d'Arguin. Les processus écologiques qui s'y développent comme l'alimentation et le frayage et le recrutement de plusieurs espèces de poissons et des tortues en fait une zone d'importance régionale.

La fosse de Kayar : c'est un cayon marin, profond de plus de 1000 m, situé sur la grande côte sénégalaise. Il est un lieu de convergence de plusieurs espèces : les oiseaux migrateurs, les tortues et surtout des espèces démersales côtières.

La Presqu'île du Cap Vert : elle a une forme variable de baie et de cap avec une succession d'écosystèmes rocheux et sableux. Le Parc National des îles de la Madeleine est le refuge de plusieurs oiseaux migrateurs. Il constitue la nurserie de plusieurs espèces démersales et pélagiques de la sous-région. Elle est aussi une zone de reproduction de l'espadon.

La zone Saloum-Casamance ou zone des rivières du Sud : C'est une zone estuarienne où se reproduisent ou croissent plus de 200 espèces de poissons. Il accueille plus de 120 espèces d'oiseaux migrateurs en provenance d'au moins 12 pays européens. Il compte le premier site de reproduction de la sterne royale au monde (île aux oiseaux du delta du Saloum). Plusieurs sites de reproduction et d'alimentation de tortues marines y sont identifiés à Palmarin, au Fandion et à Tandji. Plusieurs espèces de dauphins et le lamantin du Sénégal y résident en permanence. Cinq vasières : Joal-Fadiouth, Palmarin, Fambine et Poutak et le Bao Bolon sont des zones humides d'importance internationales.

C'est la zone qui compte le plus d'aires protégées de l'écorégion : Parc National du Delta du Saloum (S), Vasières de Poutak, de Fambine et de Palmarin, Lagune de Joal-Fadiouth, Parc National de Basse Casamance (S), Niomi National Park (G), Bijol and Tanji Bird Reserves (G), Tanbi Wetlands Complex (G), Bao Bolon Wetland Reserve (G) et River Gambia National Park (G)

La zone de Cacheu : elle est située au nord ouest de la Guinée Bissau. C'est un estuaire inverse (rias) des fleuves Guéba et Manao. Riches en mangroves et en mammifères comme les hippopotames, les lamantins et les dauphins, en reptiles comme les crocodiles, cette zone a été classée en parc depuis une quinzaine d'années : Parc Naturel de Mangrove de Cacheu.

L'archipel Biagos : l'archipel des Bijagos-Boloma est classé comme réserve de biosphère et compte deux parcs : Parc National du Groupe des Iles de Orango (268 km²) et le Parc National Marin de João Vieira e Poilão (495 km²) Plusieurs processus écologiques d'importance mondiale et régionale s'y développent. Les îles João Vieira et Poilão sont l'un des premiers sites de reproduction de tortues vertes de la côte ouest de l'Atlantique. Les autres espèces de tortues comme la tortue olivâtre (complexe Imbone-Adona) et la caouane se reproduisent L'archipel comporte des habitats

d'importance pour la biodiversité comme la mangrove, les herbiers marins ou les plages sableuse. L'archipel des Bijagos joue un rôle similaire à celui du Banc d'Arguin pour la reproduction et le recrutement des espèces démersales, des raies et des requins.

La zone Tristão, Alcatraz et Kafaranda et les estuaires et îlots de la Guinée : c'est un estuaire situé à la frontière avec la Guinée Bissau d'importance éco-régional. La zone de Tristão/Alcatraz est proposée à être classée comme AMP par les autorités forestières guinéennes. Elle compte plusieurs espèces et habitats clés. Elle est une zone d'hivernage et de reproduction d'oiseaux migrateurs. L'île d'Alcatraz est le seul site connu dans la zone abritant l'espèce d'oiseau nommée le fou brun.

La baie de Sangaréa et Kounjouré : elle est située au Sud-ouest de la Guinée et une importance éco-régionale. Elle est surtout une zone de migration d'oiseaux et abrite plusieurs espèces et habitats clés comme les tortues, les crocodiles et les mangroves. Elle reçoit beaucoup d'apports continentaux et est proposée à être classée comme AMP.

L'estuaire du Rio Pongo : situé au centre Ouest de la Guinée, il est un site important pour les oiseaux et abrite plusieurs espèces et habitats clés comme les dauphins, les lamantins, les vasières et les mangroves. Les processus écologiques les plus importants étant la reproduction et l'hivernage d'oiseaux et les apports continentaux du fleuve Pongo. Le tourisme y est développé avec l'importance des plages de sables.

Les îles du Loos : ce sont quatre îles au Sud de la Guinée ayant des fonctions essentielles de reproduction de tortues marines (verte et olivâtre) avec des plages et des îles rocheuses. On y trouve aussi des requins et des mammifères marins. Ces îles sont proposées à être classées comme AMP.

Estuaire de Mélacorée : il est situé au sud de la Guinée, abrite des oiseaux d'eau, des crocodiles et des cétacés et des tortues. L'habitat est marqué par une forêt primaire de mangrove et de forêts côtières denses avec des bancs et plages de sable. Plusieurs processus écologiques s'y

développent : il est une frayère et une nurserie de plusieurs espèces de poissons. Il reçoit beaucoup d'apports continentaux et est une zone de migration d'oiseaux.

Nova Hollanda sea mountain : elle est une montagne rocheuse marine qui reçoit beaucoup de thonidés pour leurs migrations saisonnières.

La montagne marine de Joao Valente : située au Sud-ouest de Boavista, elle a une importance éco-régionale et reçoit des thonidés et des baleines. Plusieurs espèces non encore étudiées y sont présentes. Le processus écologique le plus important de cette montagne sous-marine est qu'elle est une zone de concentration de baleine et migration d'espèces hauturières.

Les îles Sal : elles sont situées au Nord-est du Cap vert et ont une importance mondiale parce qu'étant un site de reproduction de baleines et de l'espèce de tortue *Careta careta*. Elles sont une zone de migration de tortues et de cétacés et abritent une espèce endémique de conidae. Les îles Sal sont classées comme AMP. Le tourisme et le prélèvement de sable sont les principales menaces.

Les montagnes marines du Nord-est : situées au nord-est des îles du Sal, ces montagnes sous-marines ont une importance éco-régionale et locale. Elles abritent plusieurs thonidés et sont des sites de migration de biodiversité mal connus. Ces montagnes sont proposées pour être classées comme AMP.

Les îles Boavista : ces îles autour de la grande île de Boavista abritent des espèces démersales de poissons, des tortues marines, des récifs coralliens et des oiseaux. Elles sont des zones de reproduction et d'alimentation de tortues *Careta*. Ce qui leur confère leur importance mondiale. Cette zone est principalement une plage sableuse et est proposée à être classée comme AMP.

Les îles Santa Lucia et Branco : elles sont situées près des îles Santa Vicente, Santa Tuna et Branco et sont composées de récifs coralliens et de montagnes sous-marines. Elles ont une importance mondiale

puisque abritant des tortues, des récifs coralliens, des dauphins et des Baleines. Elles reçoivent plusieurs migrateurs saisonniers d'oiseaux, de tortues et de pélagiques. Il est estimé que 15% de la biodiversité marine du Cap Vert se trouvent dans cette zone où l'on trouve plusieurs espèces d'invertébrés dont certains endémiques.

3.2. Reconnaissance

Les États comme les populations reconnaissent l'importance de la diversité marine et prennent plusieurs mesures allant de conservation. A titre d'exemple, les pays de la sous-région avec l'appui des ONG internationales :

- développent des stratégies pour la définition de conditions minimales pour les accords de pêche,
- élaborent des plans communs de gestion durable de certaines pêcheries comme pour les raies, les requins et les tortues (TOMAO, projet de conservation des espèces patrimoniales)
- mettent en place une stratégie commune d'AMP,
- élaborent ensemble un plan de conservation de l'écorégion.

En outre, plusieurs initiatives locales de gestion durable et de création de réserves se mettent en place comme au Banc d'Arguin, à Kayar, au Delta du Saloum, au Rio Grande Buba ou dans l'archipel des Bijagos.

3.3. Processus d'élaboration du plan de conservation de l'écorégion

Les pays de la sous-région développent des politiques tendant à une conservation des ressources marines et côtières. C'est ainsi, depuis une trentaine d'années, qu'ont été créées dans la sous-région des Aires marines protégées. Aussi, un effort de coordination est mené avec la création en 1985, de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP). Cette commission a entre autre objectif d'harmoniser les politiques de pêche entre les États.

Elle reconnaît l'importance des AMP pour la pêche durable et a, dans ce sens, adopté

une stratégie de gestion durable de celles-ci. Outre l'harmonisation des politiques, la CSRP a conduit un certain nombre d'initiatives dont l'élaboration de plan d'actions pour la conservation des raies et requins en 2001.

L'écorégion a défini, en 2002, une stratégie pour les Aires marines protégées avec une vision commune des États de la sous-région. L'adoption de cette stratégie a suivi un processus participatif avec la tenue d'ateliers régionaux à Saint-Louis (2000), à Nouakchott (2002) et dans l'archipel Bijagos (2002). Les réseaux nationaux de planification côtière ont discuté du document de stratégie pour les AMP suivie de réunions nationales de validation. En fin de processus le document a été soumis au Conseil des Ministres de la CSRP qui l'a approuvé et présenté au Congrès Mondial des Aires Protégées à Durban en 2003.

Le Programme régional pour la conservation des zones marines et côtières en Afrique de l'ouest (PRCM) initié par les différentes ONG environnementales intervenant dans la sous-région à savoir le WWF, la FIBA, l'UICN et WI appuie cette initiative. Outre cette stratégie, les États de la CSRP, à travers des ateliers nationaux et des fora régionaux à Conakry en mai 2004 et à Saly Portudal en octobre 2004, a défini les sites prioritaires de conservation (voir cartes 2a et b). Ces rencontres ont défini les zones et actions prioritaires pour la conservation de l'écorégion et une vision commune a été acceptée.

Ce plan d'actions de conservation de l'écorégion fait suite à ce travail de priorisation pour l'identification des actions spécifiques nécessaires à la protection des sites prioritaires.

3.5. Revue des initiatives de conservation en cours

Les services techniques sont les principaux acteurs de conservation avec les organisations de base communautaires. C'est ainsi que plusieurs programmes de recherches sont menés sur les espèces et les habitats du WAMER par les Centres de Recherches halieutiques.

Les services techniques des pêches promeuvent progressivement des plans d'aménagement de pêcheries pour gérer durablement les ressources. Des projets nationaux et sous-régionaux appuient ces initiatives et développent avec les administrations des pêches de nouvelles méthodes de gouvernance locale des zones de pêche : Co-gestion avec les communautés locales de sites de pêches. Ces communautés auront à gérer directement ces zones avec des plans d'aménagement et des cahiers de charges. C'est le cas notamment des Programmes de la Banque Mondiale en Guinée Bissau et au Sénégal.

Depuis le début des années 1970, une douzaine d'AMP est mis en place. Ces AMP ont contribué à conserver des habitats et les espèces critiques. Pour y intégrer le volet développement, le statut de réserve de biosphère ou de site Ramsar a été reconnu pour plusieurs de ces AMP.

A la suite du sommet de Rio sur l'Environnement et le Développement, les Etats de la sous-région ont élaboré des stratégies de conservation de la biodiversité. Des agences de biodiversité chargées d'assurer le suivi se mettent en place avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial.

Les Codes de l'Environnement dans les Etats de la sous-région reconnaissent progressivement l'importance des Etudes d'Impacts environnementaux (EIE) avant la mise en place de projets et/ou de programmes. Ce fait est reconnu dans plusieurs codes mais restent à être généralisé dans tous les pays. Pour plus de transparence, un appui aux Etats et aux acteurs à la base semble nécessaire pour

faire de ces EIE des outils de diagnostic et d'anticipation des impacts.

Par ailleurs, la co-gestion est promue comme approche d'administration des sites depuis le milieu des années 1990. Ce qui explique que les populations s'impliquent davantage et mettent en place des réserves naturelles qu'elles gèrent directement tout le long de la côte du WAMER, c'est ainsi qu'une dizaine de nouvelles aires ont été créées depuis cinq ans dans la sous-région.

Le cloisonnement entre conservateur et développeur d'une part, conservateur et population d'autre part est brisé. Toutes les parties reconnaissent l'interdépendance entre conservation et développement. La pyramide suivante est comprise par tous les acteurs ainsi que son inverse. Plus les peuples sont prospères moins elles dépendent des ressources naturelles et plus elles développent des attitudes qui tiennent compte de la valeur à long terme de l'environnement.

Ces deux paradigmes sont facilités par la responsabilisation et la co-gestion avec les communautés locales des sites.

Au niveau régional et sous-régional plusieurs organisations mettent en place des politiques et définissent les priorités de conservation marine. Au niveau africain, le NEPAD mène des initiatives pour une gestion durable des pêcheries, le renforcement des réseaux d'aires marines protégées, le développement du tourisme durable et la lutte contre l'érosion. Les Etats en collaboration avec la Banque Mondiale mettent en œuvre des programmes de réduction de la Pauvreté. Les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté reconnaissent les relations entre qualité de l'environnement et pauvreté.

Dans la sous-région, la CSRP, l'UEMOA et la CEDEAO encouragent l'intégration régionale des pêcheries et du tourisme, l'harmonisation des politiques et la surveillance commune.

Le PRCM appuie les états et les peuples de sous-région pour l'émergence d'une pêche durable et la conservation de l'écosystème

marin WAMER. Une déclaration de politique générale de protection des habitats marins, des cultures et des traditions a été signée par les six Etats en 2003.

Le programme comporte 5 composantes :

1. Appui à la création et à la co-gestion des AMP ;
2. Conservation et gestion des habitats et des espèces
3. Développement de l'écotourisme autour des AMP ;
4. Bilan prospectif des changements à long terme de l'environnement côtier d'Afrique de l'Ouest,
5. Communication.

Le fonds mondial pour la nature a plus de 60 institutions nationales, régionales et mondiales (voir schéma) mettent en œuvre ce programme dont le bureau du programme marin pour l'Afrique de l'ouest du WWF.

Ce programme appelé WAMER du nom de l'écorégion a sept axes d'intervention qui visent à :

- Renforcer le réseau régional d'aires marines protégées ;
- Orienter la pêche artisanale vers des pratiques durables ;
- Accroître la transparence et l'équité des accords de pêche internationaux ;
- Assurer la conservation des espèces menacées
- S'assurer que l'exploitation pétrolière et le tourisme respectent l'intégrité des milieux marins et côtiers.

L'Union mondiale pour la Nature (UICN) appuie un programme de renforcement des capacités de gestion des zones humides en Afrique de l'Ouest. Dans ce programme, elle mène des inventaires des oiseaux et des zones humides et elle conduit des études sur le mouvement des limicoles en hivernage. Elle contribue aux programmes d'IEC de conservation d'espèces phares en collaboration avec les populations, les services techniques et les ONG environnementales. Enfin, elle initie des actions d'éco-développement et de conservation in situ avec les populations.

Wetlands International coordonne les opérations de dénombrement d'oiseaux, les

programmes de conservation du lamantin et de la mangrove. Elle met en œuvre des programmes de formation et de renforcement de capacités pour une gestion rationnelle des zones humides. Elle promeut la mise en œuvre de la convention de Ramsar dans la sous-région.

La Fondation Internationale du Banc d'Arguin coordonne plusieurs programmes de conservation dans la sous-région. Elle a, en particulier, contribué à l'adoption du plan régional sur les raies et les requins et à la Conservation de la tortue verte à Joal-Fadiouth et Palmarin. Elle mène, principalement, différentes opérations de conservation et d'éco-développement dans le Banc d'Arguin.

Les ONG nationales et les réseaux d'experts comme le Réseau Sous-régional de planification côtière appuient ces programmes et mettent en œuvre des programmes de terrain.

Les structures étatiques et les autres acteurs ont identifiés les principales actions de conservation au niveau des sites identifiés comme prioritaires. Ces actions sont listés ci-après.

- *Banc d'Arguin*
 - Projets d'écodéveloppement de tourisme durable, de valorisation des produits de pêche,
 - Gestion participative et durable des espèces et habitats clés du site avec les communautés locales (Mulets, raies-requins, tortues et règle de pêche dans le site).
 - Conservation et surveillance
- *Bas Delta du fleuve Sénégal et grande côte du Sénégal*

Actions en cours et problématiques

- Projet de gestion durable et de conservation du mulet
- Création de la réserve transfrontalière
- Projet d'AMP de Saint-Louis
- Problématique liée à la pollution
- Problématique liée à la gestion commune de ressources partagées

- Gestion communautaire des zones de pêche à Kayar

- *Saloum/Niumi*

Actions en cours et problématiques

- Protocole de réserve transfrontalière entre le Sénégal et la Gambie
- Plan de gestion de la RBDS
- Projet « Femmes et Coquillages »
- Projet d'éco-tourisme
- Centre d'interprétation de Joal-Fadiouth
- Projet de création d'AMP à Joal
- Réserve de Palmarin
- Problématique liée au tourisme
- Problématique liée au projet de barrage sur le fleuve Gambie

- *Bijagos/Tristao*

Actions en cours et problématiques

- Projet de création d'AMP de Tristao
- Projet d'AMP transfrontalière avec l'Archipel de Bijagos
- MOU entre la Guinée Bissau et la Guinée sur la conservation
- Problématique liée à la mangrove
- Problématique liée aux pêcheurs migrants

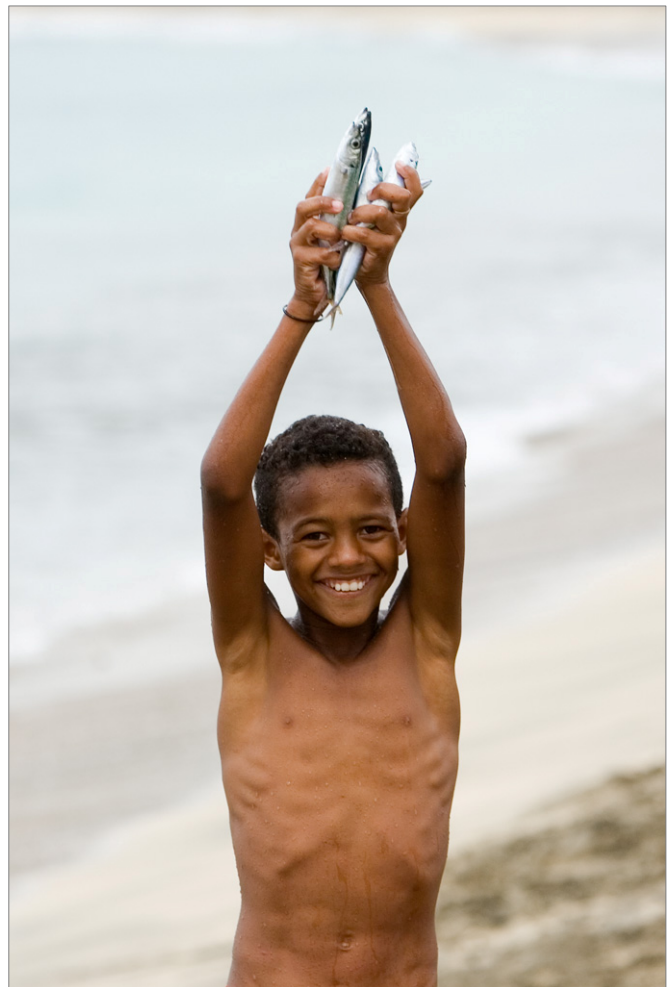


Cap-Vert

Actions en cours et problématiques

- Projet de réserve de biosphère et d'AMP pour les îles de Sal, Maio, Boavista, Santa Luzia ;
- Problématiques communes avec la zone côtière sous-régionale liées à la pollution, l'érosion côtière, le tourisme, les espèces menacées (tortues marines)
- Projet de conservation de la biodiversité marine et côtière.

Le plan de conservation devra permettre de mettre en exergue ce paradigme de co-gestion des espèces et habitats clés dans les AMP et au-delà en vue de contribuer à la remontée biologique de l'écorégion WAMER tout en améliorant le bien-être des populations qui y vivent.



4. LE PLAN DE CONSERVATION DE L'ECOREGION WAMER

Le Wamer est une écorégion marine d'importance mondiale que limitent six Etats Ouest-Africains. Ses ressources sont partagées et les processus écologiques sont identiques sur toute l'étendue de la région. Les mesures positives ou négatives prises sur un site auront des répercussions sur le reste. Ce qui explique l'effondrement généralisé de plusieurs pêcheries sur tout le système suite à leur surexploitation.

D'une manière générale, la perte de biomasse et de diversité biologique durant ces cinquante dernières années est énorme. Plusieurs espèces ont dépassé les seuils limites d'exploitation et plusieurs habitats sont fragilisés par des actions anthropiques.

Toutefois, il existe encore de sites d'importance mondiale, régionale et/ou nationale dans l'écorégion. La vision à long terme de conservation et de développement socio-économique avec la participation des populations locales, accompagnée d'un plan de mise en œuvre, permettra d'inverser la tendance actuelle.

Ce plan de conservation concerne toute l'écorégion et a pour objet de maintenir l'intégrité de l'écosystème voire une remontée biologique tout en améliorant les conditions d'existence des acteurs y travaillant.

Il cible quatre axes de conservation principalement autour des sites prioritaires :

1. **Espèces**
2. **Habitats**
3. **Processus écologiques**
4. **Dimension sociale et économique**

Pour chaque thème les étapes suivantes seront suivies pour atteindre le but

- Acquisition de données de base ou de référence
- Développement de politiques et de législations harmonisées
- Développement des plans de gestion
- Mise en œuvre

4.1. Conservation des espèces

Problèmes majeurs identifiés pour les espèces

L'atelier de Saly a identifié les problèmes majeurs menaçant les espèces à savoir la surexploitation, la destruction des habitats, la non application ou l'absence des textes législatifs et réglementaires et l'insuffisance des connaissances de base.

1. **Lacunes au niveau de la législation**

- non respect de la législation concernant :
 - les juvéniles
 - les espèces intégralement protégées
- méconnaissance des dispositions juridiques
- inexistence /incohérence/inadaptation (accord de pêche, conventions, lois nationales)

2. **Insuffisance de connaissance de base et des mesures de gestion/aménagement**

- Insuffisance de connaissance de base sur les espèces
- Manque de plans de conservation spécifiques
- Absence de plans de gestion/aménagement

Cette situation a engendré, entre autres, les conséquences suivantes :

3. **Surexploitation des espèces :**

- Poissons (raies, requins, mérours, bossu)
- Mammifères marins, lamantins
- Tortues,
- Cétacés

4. **Destruction des habitats clés**

- Sites de reproduction et de nurseries,
- couloirs de migration,
- zones de pêche
- zones d'hivernage et de nidification

Ce constat a amené à développer le plan de conservation

Objectif global ou à long terme

Assurer la conservation des espèces, des habitats, des processus écologiques et le bien-être humain par la promotion de mécanismes d'exploitation durable des ressources et par la mise en œuvre d'un cadre juridique adéquat.

Résultats attendus

La tendance à la baisse de la biomasse et de la diversité spécifique est inversée.

L'exploitation des ressources par la pêche, le tourisme et autres activités renouvelables est basée sur des plans d'aménagement avec la participation des acteurs locaux.

La mise en œuvre effective de cadres juridiques conformes à la gestion durable des ressources est effective dans la sous-région.

Objectifs à moyen terme

- Assurer la conservation des espèces par la promotion de mécanismes d'exploitation durable des ressources
- Conserver les habitats clés pour la viabilité des espèces
- Mettre en œuvre un cadre juridique adéquat et promouvoir l'application stricte des dispositions légales
- Mettre en place des mesures appropriées de gestion et d'aménagement

4.2 Conservation des habitats

Les habitats clés devant faire l'objet de conservation figurent au tableau 12. Un effort particulier de gestion de ces zones doit être fait pour conserver les habitats clés.

Objectif global

Contribuer à la conservation durable des habitats clés

Résultats attendus

Toutes zones prioritaires sont classées et cogérées dans le cadre de plan de gestion durable

Les mesures de protection des habitats clés et de leurs fonctions sont prises.

Les facteurs de dégradation des habitats sont atténués.

Objectifs spécifiques

- ✓ Classer et établir des plans de gestion des zones prioritaires
- ✓ Contribuer à atténuer la dégradation des mangroves
- ✓ Contribuer au contrôle des pollutions
- ✓ Contribuer au contrôle des phénomènes d'érosion côtière
- ✓ Contribuer au Contrôle de l'urbanisation anarchique et au développement inconsidéré des infrastructures dans les zones côtières
- ✓ Promouvoir la mise en place d'activités de conservation des habitats essentiels



Bibliographie

CIA. 2003. *CIA Fact Book*.

CSE. 2004. « Étude et cartographie du phénomène de l'érosion côtière dans la zone de Saly Portudal ». Rapport final. SAPCO/CSE.

CSRP. 1999. « Convention de création de la Commission sous régionale des Pêche modifiée ».

Doumbouya, A. Sow, M. Bangoura, C. Curtis, M.Y. et Toure, I. 2004. « Rapport National de la Guinée ». Atelier de développement d'un Plan d'Action de Conservation Eco-Régional.

Fonseca, 2000 JICA, 1999; LOICZ, 2002;

Merino, S. et Monteiro, A.R. 2004. « The Cape Verde. Perspective for Developing an Ecoregional Action Plan for Conservation in West Africa » (présentation Séminaire WWF-Wamer, Saly).

PRCM. 2003. *Stratégie régionale pour les Aires marines protégées en Afrique de l'Ouest*. 73p.

« Rapport National de la Guinée Bissau ». 2004. Atelier de développement d'un Plan d'Action de Conservation Eco-Régional.

« Rapport National de la Gambie ». 2004. Development of an Ecoregional Action Plan.

« Rapport National de la Mauritanie ». 2004. Atelier de développement d'un Plan d'Action de Conservation Eco-Régional

Siegel P. et Diouf P.S. 2004. « Environment and Development: New Approaches to Shared Objectives: Developing an Ecoregional Conservation Strategy » (Présentation de l'atelier de Saly).

Siegel, P. 2001 Eastern African Marine Ecogregion Draft Conservation Plan. Outputs from the Eastern African Marine Ecoregion conservation Meeting. 40p.

UNEP. 2002. *Annual Report*.

World Bank. 2001. *Annual Report*.

UNECA. 2001. *Annual Report*.

WWF. 2004. *Rapport Planète vivante*. WWF-UNEP-WCMC. 40p.

WWF. 2001. *The Eastern African Marine Ecoregion. A large scale approach to the management of biodiversity*. 16p.

WWF. 2001. *Proceedings of the Eastern African Marine Ecoregion*. Visionning Workshop. 36p. + annexes.

WWF and UNEP. 2004. *The Eastern African Marine Ecoregion. Towards a Western Indian Ocean Dugong conservation strategy*. 68p.



Cadre logique du plan d'action

Objectif Spécifique 1 : Contribuer à la conservation des espèces

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Domaine et objectif de la stratégie du PRCM
1.1. Les accords de pêche des pays de la sous région sont mieux négociés et harmonisés à travers le renforcement des capacités des acteurs régionaux et nationaux	<p>1.1.1 Faire et disséminer des études comparatives sur les accords de pêche dans la sous région et à travers le monde ainsi que des « normes internationales ».</p> <p>1.1.2 Développer et distribuer un accord de pêche « modèle »</p> <p>1.1.3 Distribuer des accords de pêche actuels</p> <p>1.1.4 Lobbying pour leur harmonisation auprès des gouvernements</p> <p>1.1.5. Organiser des ateliers de formation (exemple sur techniques de négociation) et d'information pour renforcer des capacités des acteurs et des institutions</p>	Un « modèle » accord de pêche est conçu et les éléments adoptés par au moins 2 pays avant fin 2008	Rapports	<p>Directions des pêches</p> <p>Ministères</p> <p>« économiques »</p> <p>CSRP</p> <p>PRCM</p> <p>ONG</p> <p>Instituts de recherches</p> <p>Communautés locales</p>	<p>DS : II</p> <p>Obj. : 2</p> <p>Act. : N°1</p> <p>Mettre en place des règles négociées d'exploitation durable des ressources halieutiques dans les AMP, en faveur des communautés résidentes, et qui n'influent pas négativement sur la régénération des ressources d'intérêt national ou régional.</p>
1.2 Des pressions sur les espèces menacées (sélaçiens (raies et requins), tortues marines, etc.) sont réduites à travers la mise en œuvre des plans d'actions régionaux	<p>1.2.1 Établir une base de données sur les espèces cibles y compris l'état des lieux sur les captures accessoires et/ou accidentelles (tortues et requins)</p> <p>1.2.2 Établir les routes migratoires à travers le suivi satellitaire des espèces de tortues</p> <p>1.2.3. Identifier et protéger les sites de nidification des tortues</p> <p>1.2.4. Établir un système de monitoring des captures</p> <p>1.2.5. Faire une étude sur l'utilité socio-économique des espèces menacées</p> <p>1.2.6. Former les communautés de base et promouvoir leur participation dans la conservation des espèces.</p>	Les pressions (pêche, dégradation des habitats critiques de ponte, etc.) sur des stocks de sélaçiens et tortues etc., est réduite avant 2010.	<p>Rapports</p> <p>Plan d'actions</p> <p>Cartes des sites</p>	<p>Centres de recherche et universités</p> <p>DTN</p> <p>Communautés des pêcheurs</p> <p>CSRP</p> <p>PRCM</p> <p>RPC</p> <p>ONGs</p> <p>FAO</p> <p>AMPs</p> <p>Organisations professionnelles</p> <p>Association de pêche sportive,</p> <p>Association des</p>	<p>DS : III</p> <p>Obj. : 2</p> <p>Act. : N°1</p> <p>Mettre en place des bases d'information conviviales</p>

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Domaine et objectif de la stratégie du PRCM
1.3. Des plans de conservation pour des cétacés et des lamantins sont développés et l'exécutés	<p>1.3.1. Identification des sites de fréquentation et Préparer des fiches d'identification spécifique</p> <p>1.3.2. Collecter les connaissances scientifiques y compris sur l'effet du sonar et des savoirs traditionnels</p> <p>1.3.3. Elaborer des plans de conservation par approche participative</p> <p>1.3.4. Vulgariser et mettre en œuvre des plans de gestion</p>	Au moins deux plans de conservation, développés d'une manière participative, sont disponibles et implantés aux niveaux sous régional et national (2009)	Plans de conservation Rapports et fiches d'identification	plongeurs Centres de recherche DTN PRCM RPC ONGs FAO CSR AMP Communautés locales	DS : III Obj. : 2 Act. : N°2 Identifier les grandes lacunes scientifiques et initier les études correspondantes
1.4. Des plans de suivi des principales colonies des espèces d'oiseaux coloniaux / migrateur / endémiques sont élaborés et exécutés	<p>1.4.1. Identifier et caractériser les sites de nidification et d'hivernage</p> <p>1.4.2. Alimenter des bases de données régionales et/ou nationales sur les espèces d'oiseaux ciblés</p> <p>1.4.3. Analyser les tendances et proposer des plans de gestion à long terme aux décideurs</p> <p>1.4.4. Promouvoir un code de protection des sites de nidification et des vasières d'hivernage.</p>	Résultats d'inventaires/monitoring périodiques (à partir de 2007) Un code de bonnes pratiques pour la protection des sites clefs (2009)	Rapports	RSPB Centres de recherches Départements techniques Secrétariat Waddensea AMPs ONGs Universités Communautés locales	DS : III Obj. : 2 Act. : N°2 Identifier les grandes lacunes scientifiques et initier les études correspondantes

Objectif Spécifique 2 : Conserver les habitats clés : Mangroves, zones de reproduction, côtes, littoral et hauturière

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Correspondance avec la stratégie du PRCM
2.1. Cartes des zones principales de migration, de reproduction, et d'alimentation des espèces migratrices clefs sont disponibles ainsi que l'identification des sites de protection prioritaires	<p>2.1.1. Collecter les connaissances locales et les données nécessaires</p> <p>2.1.2. Diffuser et valider des cartes</p> <p>2.1.3. Proposer des mesures d'aménagement</p>	Les cartes thématiques sont disponibles (2006)	Rapports et cartes de zonage	Centres de recherches/ Universités DTN Universités/Centres techniques FAO, UNESCO AMPs PNUD ONGs NEPAD	DS : III Objectif : 1 et 2 <u>O₁</u> : Les connaissances sont organisées et représentées selon une approche et des méthodologies homogènes au niveau de la région. <u>O₂</u> : Une représentation du fonctionnement des différents systèmes est obtenue, permettant un constat scientifique sur la zone côtière ouest africaine.
2.2 Un mécanisme d'échange d'expériences en méthodes de protection des côtes est mis en place	<p>2.2.1 Faciliter la création d'un réseau d'experts sur la protection des zones marines et côtières</p> <p>2.2.2 Organiser des ateliers et des visites d'échanges</p> <p>2.2.3 Recueillir et diffuser les bonnes pratiques en matière de protection des côtes</p> <p>2.2.4 Mettre en place des projets pilotes</p> <p>2.2.5. Animer/créer des sites WEB</p>	Au moins 2 sites ayant adopté avant fin 2008 les méthodes de protection des côtes diffusées à travers le mécanisme d'échanges	Rapports Sites web	- Collectivités locales - DTN et autres acteurs étatiques, - Secteur privé - ONGs - Instituts de recherches - Organisations internationales - Médias, - NEPAD	DS : I Objectif : 3 Un réseau cohérent d'AMP est géré de façon coordonnée au niveau régional.
2.3 La destruction des sites prioritaires sélectionnés (vasières, herbiers, fonds benthiques, récifs coralliens, montagnes sous marines, tannes etc.) est arrêtée	<p>2.3.1. Identifier, cartographier et caractériser avec les acteurs et les communautés des sites critiques</p> <p>2.3.2. Synthétiser les connaissances scientifiques sur les habitats et sites choisis</p> <p>2.3.3 Développer un programme de recherche sur l'importance de ces sites.</p> <p>2.3.4. Diffuser les résultats de recherches et propositions de mesures d'aménagement</p> <p>2.3.5 Mettre en place des projets pilotes</p> <p>2.4.1 Collecte des connaissances locales et scientifiques</p> <p>2.4.2. Promouvoir le classement et la protection des sites prioritaires de l'écorégion</p>	Des mesures de gestion sont proposées et implantées dans aux moins 3 sites pilotes (2008)	- Cartes et rapports d'études - Plans d'aménagements	- Recherche - Organisations internationales - ONG - DTN	DS : III Objectif : 2 Une représentation du fonctionnement des différents systèmes est obtenue, permettant un constat scientifique sur la zone côtière ouest africaine
2.4 Des systèmes de gestion durable des zones importantes pour le maintien des		Trois AMP sont créés dans les zones importantes pour	Rapport de classement Plan d'aménagement	Instituts de Recherche, Organisations internationales	DS : I Obj. : 3 Act. : 1 et 2 A₁ : Créer un réseau

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Correspondance avec la stratégie du PRCM
processus écologiques majeurs (upwelling, migration, apports fluviaux, etc.) sont renforcés ou établis au bénéfice des communautés locales	<p>2.4.3. Promouvoir l'approche écosystème à travers le renforcement et la création de réserves de biosphère transfrontières</p> <p>2.4.4. Elaborer un plan de gestion/d'aménagement de ces sites prioritaires.</p> <p>2.4.5. Promouvoir l'application du principe de précaution sur des sites identifiés par les acteurs et les communautés lors de l'action</p> <p>2.4.1.</p> <p>2.4.6. Mettre en œuvre d'un programme d'IEC</p>	<p>le maintien des processus écologiques majeurs (2010)</p> <p>Deux réserves de biosphère transfrontières sont créées (2009)</p> <p>Les populations en ont tiré des bénéfices réels d'au moins 3 sites (2010)</p>	<p>Résultats d'inventaire</p> <p>Rapports d'activités</p>	<p>ONG</p> <p>DTN</p> <p>Collectivités locales</p> <p>Associations des opérateurs économiques</p> <p>AMP</p> <p>UNESCO</p>	<p>régional d'AMP, en s'appuyant sur les réseaux existants : Réserves de Biosphère, sites Ramsar, Réseau Sous-Régional de Planification Côtière.</p> <p>A₂ : Compléter le réseau régional existant par la création de nouvelles AMP.</p>
2.5. Des sites potentiels de protection sont identifiés dans les zones hauturières	<p>2.5.1. Collecter et analyser des connaissances traditionnelles et scientifiques</p> <p>2.5.2 Produire des cartes</p> <p>2.5.3. Diffuser et valider des informations produites</p> <p>2.5.4. Proposer de mesures d'aménagement</p>	<p>Une cartographie de zones de protection potentielle est élaborée (2009)</p>	<p>Rapports et cartes</p>	<p>DTN</p> <p>Autorité Internationale des Fonds marins</p> <p>Centres de recherche PRCM</p> <p>ONG</p> <p>Collectivités locales</p> <p>Secteur privé</p>	<p>DS : III</p> <p>Obj. : 3</p> <p>Des outils de suivi et d'aide à la décision sont élaborés et utilisés pour la gestion durable des AMP en Afrique de l'Ouest.</p>
2.6 La perte des mangroves est arrêtée dans des sites choisis	<p>2.6.1 Développer et mettre en place un programme d'inventaire et de suivi des mangroves</p> <p>2.6.2 Promouvoir et initier un plan directeur de gestion des mangroves de la sous région</p> <p>2.6.3 Valoriser des bonnes pratiques en matière de gestion des mangroves</p>	<p>Les mangroves sont gérées d'une manière durable dans au moins 4 sites avant afin 2009</p>	<p>Plans de gestion</p> <p>Rapports techniques</p>	<p>DTN</p> <p>Centres de recherches</p> <p>Collectivités locales</p> <p>Universités</p> <p>AMP</p> <p>ONG</p> <p>SINEPAD</p> <p>UNESCO</p> <p>Secteur privé</p>	<p>DS : I</p> <p>Obj. : 3</p> <p>Act. : 3</p> <p>Harmoniser les législations et les planifications relatives à l'aménagement et à la gestion des espèces et des habitats partagés.</p>
2.7 L'implantation des infrastructures en zone côtière est mieux régiee à travers le renforcement de l'application de la législation	<p>2.7.1. Sensibilisation/ Lobbying pour une application plus rigoureuse des lois sur l'occupation du domaine maritime</p> <p>2.7.2 Promouvoir l'harmonisation de certaines législations nationales relative à l'implantation des infrastructures en zone côtière</p>	<p>Les EIE/S sont systématiquement réalisées dans tous les pays avant 2008</p> <p>3 zones aménagés dans</p>	<p>Rapport d'EIE/S</p> <p>Rapports</p>	<p>Collectivités locales</p> <p>DTN et autres acteurs étatiques</p> <p>Secteur privé</p> <p>ONG</p> <p>Recherche</p> <p>Organisations</p>	<p>DS : I</p> <p>Obj. : 3</p> <p>Act. : 3</p> <p>Harmoniser les législations et les planifications relatives à l'aménagement et à la gestion des espèces et des</p>

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Correspondance avec la stratégie du PRCM
	<p>2.7.3. Renforcer le dispositif d'évaluation des impacts environnementaux</p> <p>2.7.4. Prendre des mesures de co-gestion appropriées</p> <p>2.7.5 Elaborer des plans d'urbanisation pour la zone côtière</p>	<p>au moins 2 pays avant fin 2010</p>		<p>internationales</p> <p>SINEPAD</p>	<p>habitats partagés.</p>
<p>2.8 Un système de suivi de l'érosion côtière est mis en place</p>	<p>2.8.1. Mettre en place d'un dispositif de suivi dans les institutions de recherche</p> <p>2.8.2. Créer/Appuyer un observatoire et diffuser régulièrement des informations sur la situation de l'érosion côtière</p>	<p>Un système de suivi de l'érosion côtière est opérationnel dans au moins trois pays (2010)</p>	<p>Rapports et autres documents d'information</p>	<p>Collectivités</p> <p>DTN</p> <p>Disaster relief committees</p> <p>Secteur privé</p> <p>ONG</p> <p>Instituts de recherche</p> <p>Organisations internationales</p> <p>Médias</p> <p>AMP</p> <p>SINEPAD</p>	<p>DS : III</p> <p>Obj. : 3</p> <p>Des outils de suivi et d'aide à la décision sont élaborés et utilisés pour la gestion durable des AMP en Afrique de l'Ouest.</p>

Objectif spécifique 3: Limiter et contrôler les pollutions d'hydrocarbures

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Correspondance avec la stratégie du PRCM
3.1. L'expertise et les moyens de prévention, d'analyse et de suivi en matière de pollution à l'échelle de la sous région sont créés et/ou renforcés	<p>3.1.1. Appuyer les filières de formation supérieure et les instituts de recherches existants pour des recherches approfondies sur les pollutions de l'écorégion</p> <p>3.1.2. Promouvoir et appuyer la prévention et la surveillance sur la pollution</p> <p>3.1.3 Promouvoir l'échange d'information (des visites d'échange, base de données, etc.) entre les acteurs de la sous région</p>	<p>2 doctorats/DEA sont soutenus (2009)</p> <p>Au moins deux pays adjacents implantent un programme d'évaluation régulière de la pollution en sites partagés avant fin 2010</p>	<p>Thèse, Rapport de création de la filière</p> <p>Rapports techniques périodiques</p>	<p>DTN</p> <p>Universités et centres de recherche</p> <p>ONG</p> <p>Organisations internationales</p> <p>Opérateurs privés</p> <p>CCLME</p> <p>Secteur privé</p>	<p>DS : III</p> <p>Obj. : 3</p> <p>Obj. : 5 ; Act.3</p> <p>Renforcer les formations sur la zone côtière ouest africaine.</p>
3.2 Le risque de pollution par les hydrocarbures dans les zones sensibles (upwelling etc.) est réduit par l'implantation des PSSA nationaux et sous régionaux	<p>3.2.1 Engager un programme de communications sur les PSSA et le transport maritime.</p> <p>3.2.2 Mettre en place un système d'information géographique (SIG)-cartographique les zones</p> <p>3.2.3. Engager le processus d'établissement des PSSA nationaux et sous régionaux</p> <p>3.2.4. Mettre en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation régulière du PSSA</p>	<p>Un processus de PSSA est engagé (2007)</p>	<p>Rapports</p>	<p>OMI</p> <p>DTN</p> <p>ONG</p> <p>Associations professionnelles de pêcheurs</p> <p>Société civile</p> <p>CCLME</p> <p>Secteur privé</p>	<p>DS : III</p> <p>Obj. : 3</p> <p>Des outils de suivi et d'aide à la décision sont élaborés et utilisés pour la gestion durable des AMP en Afrique de l'Ouest.</p>

Objectif spécifique 4 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations humaines à travers une meilleure gestion de l'environnement marin et côtier

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Correspondance avec la stratégie du PRCM
4.1 Les pratiques de gestion traditionnelles et culturelles des ressources marines et côtières sont valorisées	4.1.1 Identifier de pratiques de gestion traditionnelles 4.1.2 Promouvoir leur valorisation	Les pratiques traditionnelles sont connues et adoptées dans aux moins 5 sites choisis avant fin 2007	Rapports	Collectivités locales Experts traditionnels ONG DTN Projets/Programmes	DS : II Obj. : 2 Les halieutiques des AMP sont valorisées et utilisées tout en favorisant leur régénération et en respectant les équilibres écologiques, au profit d'une pêche responsable.
4.2 Les capacités de recherche, de gestion, et de surveillance des administrations, des institutions de recherche et des acteurs locaux sont renforcés	4.2.1 Promouvoir la recherche à l'échelle régionale sur les ressources et/ou les habitats d'intérêt vital pour les communautés 4.2.2. Vulgariser des résultats des recherches nationales, régionales et internationales auprès des acteurs 4.2.4 Mettre en place d'un programme régional d'appui à la surveillance du littoral y compris les activités cogérées entre les populations et les autorités 4.2.3 Mettre en place des programmes à l'échelle régionale pour renforcer les capacités des institutions et des acteurs locaux en charge de la cogestion des ressources marines et côtières 4.2.5 Organiser des formations appropriées (exemples : gestion des projets, gestion des ressources marines et côtières, etc.	Des informations actualisées sur les espèces et les habitats importants sont disponibles (2007) Aux moins 5 programmes de recherches sur les sujets liés à la gestion des ressources marines et côtières sont en cours (2008) Un programme de surveillance du littoral est partagé par aux moins 2 pays avant fin 2009	Rapports Sites web Bases de données	Centres de Recherches DTN Universités et Centres de formation ONG SINEPAD CCLME CSRP Observatoires Centres SIG GOOS Media locaux Communautés locales Militaires	DS : III Obj. : 1 Les connaissances sont organisées et représentées selon une approche et des méthodologies homogènes au niveau de la région. Obj. : 3 Des outils de suivi et d'aide à la décision sont élaborés et utilisés pour la gestion durable des AMP en Afrique de l'Ouest. Obj. : 5 Des outils favorisent l'émergence de scientifiques compétents sur les problématiques scientifiques de la zone côtière ouest africaine.
4.3. Les ressources marines et côtières spécifiques sont co-gérées avec les communautés locales	4.3.1. Élaborer et mettre en œuvre un Plan d'IEC sur la cogestion 4.3.2 Promouvoir /renforcer les groupements communautaires de gestion des ressources 4.3.3. Appuyer la conduite de recherches	Au moins 3 zones marines et côtières sont cogérées par les	Rapports PV de réunions Actes administratifs	Centres de recherche DTN CSRP PRCM	DS : II Obj. : 1 Des mécanismes participatifs sont mis en place pour poser les bases

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Correspondance avec la stratégie du PRCM
4.4 Les activités alternatives génératrices de revenus sont développées	<p>participatives avec les communautés de pêcheurs pour l'identification et l'établissement de la situation de référence</p> <p>4.3.4. Promouvoir/appuyer les initiatives des Ministères des Pêches et autres institutions concernées sur les concessions de droits d'accès et la cogestion locale</p> <p>4.3.5. Mettre en place/appuyer les cadres de concertation des acteurs du secteur halieutique</p> <p>4.3.6 Promouvoir les mécanismes de réduction des conflits par des modalités de gestion appropriées</p> <p>4.3.7. Développer des plans de suivi, contrôle et surveillance avec les populations locales</p> <p>4.3.8 Appuyer les communautés dans les sites de démonstration</p> <p>4.3.9. Évaluer l'efficacité et de la faisabilité du système de gestion</p> <p>4.3.10 Promouvoir la répartition équitable des biens entre les différentes communautés</p> <p>4.4.1 Identifier des activités destructrices</p> <p>4.4.2 Encourager des études socio-économique sur les filières selon les spécificités des régions pour trouver des alternatifs (exemple de construction, artisanat etc. : bois de neem, cocotier, bambou, produits locaux (fruits de mer, mangrove, etc.) afin de réduire les pressions sur les ressources vulnérables.</p> <p>4.4.3 Mettre en place de cadres de concertation villageoise</p> <p>4.4.4 Promouvoir des voyages d'études pour l'acquisition de nouvelles techniques</p> <p>4.4.5 Faciliter le transfert des compétences aux groupes cibles</p> <p>4.4.6 Promouvoir l'établissement de « fonds d'investissement social » gérés par les communautés</p>	communautés riveraines avant fin 2008		RPC ONG Comités de plage/ communautés locales	<p>d'un développement local durable.</p> <p>Obj. : 3 Des activités économiques alternatives sont encouragées, en particulier au profit des communautés résidentes.</p>
		3 projets pilotes sont opérationnels avant fin 2009	Rapports des projets pilotes	DTN Collectivités locales ONG	<p>DS : II</p> <p>Obj. :3</p> <p>Des activités économiques alternatives sont encouragées, en particulier au profit des communautés résidentes.</p>

Résultats	Activités/ Actions	Indicateurs de résultats	Sources de Vérification	Participants/ Responsables Clefs	Correspondance avec la stratégie du PRCM
4.5. Au niveau national, des politiques sectorielles relatives à la gestion des zones côtières et marines (exemples : pêche et transport maritime, environnement, tourisme, agriculture, mines, urbanisme) sont harmonisées	4.4.7 Appuyer des projets pilotes 4.5.1 Promouvoir la communication entre acteurs 4.5.2 Promouvoir une étude comparée des codes des secteurs concernés des ressources marines et côtières 4.5.3. Vulgariser des résultats et travail de lobbying. 4.5.4 Faciliter des réunions nationales périodiques sur l'Environnement et le Développement 4.5.5 Appuyer le processus d'harmonisation 4.5.6 Promouvoir le développement et l'implantation des plans de gestion intégrés participatifs (ICZM)	Un processus d'harmonisation dans au moins trois pays est entamé avant 2009	Rapports d'Étude Documents Politiques mis en place Rapports d'activités	DTN et autres acteurs étatiques Instituts de recherche Organisations internationales ONG Élus Société civile CSR CCLME	DS : I Obj. : 2 Les AMP élaborent et mettent en oeuvre des plans de gestion visant à renforcer leurs capacités. DS : II Obj. : 2 Les ressources halieutiques des AMP sont valorisées et utilisées tout en favorisant leur régénération et en respectant les équilibres écologiques, au profit d'une pêche responsable.
4.9 Les acteurs principaux de la pêche et de l'environnement (communautés parlementaires, juristes, professionnels, etc.) comprennent la relation entre la protection de l'environnement et le développement durable	4.9.1 Implanter un programme de sensibilisation et de formation pour communautés, parlementaires, juristes, professionnels etc. 4.9.2 Appuyer l'évaluation de l'efficacité du programme de sensibilisation	Des Matériels de sensibilisation sont produits (2007) Un séminaire régional est tenu avant fin 2008	Plans et rapports	Collectivités locales Organisations professionnelles Juristes Parlementaires Media DTN Instituts de recherches et d'enseignement	DS : I Obj. : 4 Une politique régionale de communication et d'éducation environnementale sur les AMP favorise l'adhésion des décideurs, des populations locales et du grand public.
4.10. Un programme d'information, d'éducation, et de communication (IEC) intégrant des plans directeurs d'aménagement et des résultats des EIE/S est en place	4.10.1 Développer et implanter un programme de sensibilisation sur les relations entre la protection de l'environnement et le développement durable pour communautés, parlementaires, juristes, pêcheurs, etc. 4.10.2. Élaborer et vulgariser des bonnes expériences	Un plan de communication sous régional est opérationnel et disponible avant (2008)	Plan de communication et rapports	Médias ONG Collectivités locales DTN Organisations internationales Secteur privé CCLME	DS : I Obj. : 4 Une politique régionale de communication et d'éducation environnementale sur les AMP favorise l'adhésion des décideurs, des populations locales et du grand public.

Annexe

Rapport Socio-économique

« Impacts des facteurs socioéconomiques sur la Biodiversité dans
l'Écorégion ouest africaine »

Chapitre 1 : Identification des facteurs Socio-économiques

Après que l'équipe des biologistes ait identifié les ressources et les habitats présents dans chacune des sous-régions de l'écorégion ouest africaine, l'équipe socio-économique a identifié les principales catégories de facteurs socio-économiques affectant ces ressources et ces habitats. Il revenait ensuite à cette équipe d'évaluer les impacts (positifs ou négatifs) de ces facteurs, de mesurer leur ampleur (ponctuel, local, régional, global).

- est considéré ici comme ponctuel, l'impact qui est localisé dans un site précis d'une sous-région ;
- un impact est local quand il est présent dans toute la sous-région ;
- un impact est régional quand il est présent dans toute l'écorégion ;
- un impact est global quand il s'étend à d'autres écorégions.

Enfin, l'équipe a indiqué les tendances futures de ces impacts (forte augmentation, augmentation, stabilité, diminution) dans chacune des 5 sous-régions.

A partir de cette approche, il a été dégagé la situation des impacts actuels des facteurs socioéconomiques sur la biodiversité dans chacune des cinq sous-régions définies de l'écorégion ouest-africaine, l'état actuel des sites de priorité et les types de menaces futures qui pèsent sur chacun d'eux.

Les impacts actuels sur la biodiversité et les tendances futures

La situation dans sous-région 1 : Mauritanie- Kayar (nord Sénégal)

Dans cette sous-région, les principales ressources halieutiques) répertoriées sont les poissons composés essentiellement de pélagiques et démersaux, de céphalopodes, de crustacées, de cétacés et de phoques, des oiseaux et des tortues marines. La flore est constituée d'herbiers, de mangroves et de spartines, tandis que les habitats sont essentiellement les estuaires, les vasières, les îles, les plages sableuses, les dunes, les marais salés et le bas delta.

Les principaux facteurs qui ont des impacts sur la biodiversité de cette sous-région sont la surexploitation par la pêche industrielle (pêche nationale et navires étrangers issus des accords), la pêche artisanale (utilisation d'engins destructifs), la pollution, l'extraction de pétrole au Banc d'Arguin et les aménagements (tourisme, urbanisation, infrastructures). Tous ces facteurs sont considérés comme n'ayant que des impacts négatifs. Les niveaux d'impact actuel sont jugés moyens dans l'ensemble mais sont pour la plupart en nette augmentation sauf pour la surexploitation dont le niveau est jugé actuellement élevé et qui est en phase de stabilisation.

Hormis le barrage de Diama sur le fleuve Sénégal, dont l'impact est considéré comme ponctuel, tous les autres facteurs sont répandus dans la sous-région voire même dans l'écorégion.

La situation dans la sous-région 2 : Kayar-Diogué (Sud Sénégal)

Cette sous-région concentre plusieurs espèces de poissons (démersaux côtiers, petits pélagiques, crustacés, céphalopode) ; des tortues marines, des lamantins, des oiseaux et des crocodiles. La flore et les habitats sont constitués par les mangroves, les herbiers marins, la végétation côtière et arbustive, les forêts côtières, les vasières, les plages sableuses et rocheuses et les estuaires.

La surpêche aussi bien industrielle qu'artisanale, l'urbanisation, le tourisme, l'agriculture, et la pollution sont les principales sources d'impact sur la biodiversité. A l'image de la situation dans la première sous-région, les impacts de ces facteurs ont été considérés tous comme négatifs. La surpêche, la coupe de la mangrove, la coupe de bois, l'érosion côtière sont les facteurs dont les impacts actuels sont considérés élevés. Quant aux tendances futures, de ces impacts, elles sont toutes en nette croissance exceptée la pêche industrielle des petits pélagiques qui a tendance à se stabiliser.

On note aussi que la plupart de ces impacts affectent presque toute la sous-région notamment la surpêche et l'utilisation de la mangrove.

La situation dans la sous-région 3 : Diogué-Guinée

Les ressources présentes sont composées de tortues, d'oiseaux, de lamantins, de singes, d'hippopotames, de poissons composés essentiellement de démersaux côtiers, de petits pélagiques, cétacés et de céphalopodes. Les habitats et la flore sont composés de la mangrove, de forêts côtières, de vasières, de plages, d'estuaires, de rias et d'îles.

Ces ressources sont affectées principalement par la surpêche (artisanale et industrielle), la pollution, la destruction des habitats, la coupe de bois et le défrichement de la mangrove et des forêts et l'érosion côtière. À l'exception du pâturage dont l'impact est jugé positif sur la végétation herbacée, tous les autres impacts sont jugés négatifs.

La plupart de ces facteurs affectant les ressources halieutiques (surpêche, chasse, destruction d'habitat, sont répandus dans toute la sous-région ; tandis que ceux affectant la flore et les habitats (coupe de bois, extraction de sel, pollution et déchargement de produits), sont plutôt localisés dans des sites précis de la sous-région.

Les tendances actuelles de ces impacts sont dans l'ensemble moyennes voir faibles surtout pour les impacts sur la faune marine (les poissons en particulier) alors que les impacts sur la mangrove, les forêts, les palmiers et les rôniers sont de niveau élevé. Toutefois, la quasi-totalité des impacts ont des niveaux en nette croissance surtout pour ceux affectant la mangrove et les plages dont le niveau de croissance est très élevé.

La situation dans la sous-région 4 : Archipels de Bijagos

Cette sous-région abrite des lamantins, des crocodiles, des tortues marines, des singes, des oiseaux, des perroquets gris. Les espèces de poissons répertoriés sont essentiellement les démersaux côtiers, les sélaciens et les cétacées. La flore et les habitats présents sont constitués par les palmiers, les mangroves, les forêts côtières, les raphia, les plages et les îles sacrées.

Les facteurs qui ont le plus d'impact sur ces types de ressources sont la chasse, la destruction des habitats, la surpêche et le défrichement qui affectent la faune et la flore; alors que, les plages et les îles sacrées subissent plus les impacts de l'extraction de sable, le tourisme, les campement de pêcheurs, la pollution, l'érosion, les valeurs culturelles.

Tous ces facteurs n'affectent que de façon négative la biodiversité à l'exception des valeurs culturelles. Ces valeurs qui interdisent certaines pratiques dans les îles sacrées contribuent à limiter l'accès de la population à certaines îles et par conséquent diminuent les risques de dégradation de la biodiversité dans ces milieux.

Hormis la capture intentionnelle des aigles pêcheurs et l'extraction de sable marin, qui sont localisées dans des sites précis, les autres impacts sont répandus dans toute la sous-région voire à l'écorégion.

Les impacts actuels sont pour la plupart de niveau moyen sauf pour ceux affectant la mangrove et les forêts côtières à l'image du fumage de poisson, de la conversion d'habitat (défrichement), du bois de chauffe et des constructions; de même que les impacts des valeurs culturelles qui sont jugés élevés. Toutefois, les tendances futures montrent une forte augmentation des impacts pour la plupart des facteurs.

La situation dans la sous-région 5 : le Cap-Vert

En dehors des oiseaux, la faune dans la sous-région est essentiellement halieutique. Elle est composée de pélagiques, de crustacés, de démersaux, de gastropodes, de céphalopodes, de mollusques, d'espèces benthiques, de cétacées, de sélaciens et de tortues de mer.

La flore et les habitats existants concernent les algues, les récifs corallien, les coraux profonds, les rivages rocheux, les côtes sablonneuses, les dunes, les marécages, les marais salants.

Ces différents types de ressources et d'habitats sont affectés principalement par l'urbanisation, la démographie galopante, les déversements de produits pétroliers, le transport maritime, le tourisme, l'extraction de sable et de pierres.

L'urbanisation, la concentration de la population et le tourisme sont les seuls facteurs qui ont des impacts positifs sur la biodiversité de la sous-région du fait qu'ils ont fait prendre conscience à la population de l'importance de certaines ressources halieutiques dans la sous-région. Néanmoins, les effets négatifs de ces activités sur la biodiversité sont jugés supérieurs aux effets positifs qu'elles procurent. Ainsi, à l'image des autres sous-régions, les impacts des facteurs socio-économiques sont de loin plus négatifs que positifs.

Si certains facteurs ont des impacts localisés comme la construction de ponts, l'écoulement de sédiments, la pollution, l'urbanisation ou le chargement de pétrole, la quasi-totalité des autres facteurs ont des impacts répandus dans toute la sous-région tels que le ramassage de coquillage, l'industrie touristique, le transport maritime, l'extraction de sable et de pierres.

La plupart de ces facteurs socio-économiques ont actuellement des impacts de niveau moyen voire faible en dehors de la concentration de populations, l'urbanisation du littoral et l'industrie touristique qui ont atteint un niveau d'impact élevé. Néanmoins les tendances

futures montrent une stabilisation des impacts sauf pour l'extraction de sable, l'industrie touristique et le transport maritime.

Résumé

Les facteurs socio-économiques affectant la biodiversité dans l'écorégion sont pour la plupart des actions directes des populations qui ont des besoins immédiats de survie à régler (chasse, sur-pêche, coupe de la mangrove et des forêts pour le fumage, la construction et le bois de chauffe), et les aménagements d'envergure nationale tels l'urbanisation, le tourisme, le défrichement. C'est seulement au Cap-Vert et au Banc d'Arguin que le chargement de produits pétroliers est signalé comme facteurs socio-économiques affectant la biodiversité. La quasi-totalité de ces facteurs ont des impacts principalement négatifs avec des niveaux actuels moyens dans l'ensemble. Cependant, les tendances futures sont en nette augmentation dans la sous-région sauf au Cap-vert où la tendance est la stabilisation de la plupart des impacts. C'est d'ailleurs dans cette sous-région que l'on a remarqué les menaces sont de niveau moins élevés. On peut penser que compte tenu du niveau de vie des populations plus élevé dans cette sous-région que partout ailleurs dans l'écorégion, les capverdiens ont moins besoin de porter atteinte à la biodiversité, contrairement aux autres sous-régions où les populations utilisent constamment les ressources naturelles pour survivre.

Ce n'est que dans les îles Bijagos et au Cap-Vert que des impacts positifs ont été notés pour certains facteurs socio-économiques tels le tourisme, l'urbanisation et le pâturage. Il faut noter ici que les impacts ont été surtout accrus sur les ressources et les habitats, ce qui fait que les impacts positifs que sont les emplois et les revenus que procurent le tourisme, l'urbanisation n'ont pas été pris en compte dans l'écorégion. Toutefois, il est sans conteste que les impacts négatifs de ces facteurs sur la biodiversité sont actuellement de loin plus négatifs que positifs.

Chapitre 2 : Etat actuel des sites de priorité dans chacune des sous-régions

En se basant sur l'importance des éléments taxonomiques et les richesses des sites composant chacune des sous-régions, les sites de priorité ont été divisés en trois catégories :

- les sites d'importance globale (5) dont la perte de la biodiversité serait ressentie au niveau mondial (Banc d'Arguin en Mauritanie et îles Bijagos en Guinée Bissau) ;
- les sites d'importance écorégionale (20) dont la perte de la biodiversité serait ressentie dans l'ensemble de l'écorégion Ouest-africaine ;
- un site d'importance locale (Kiang West NP and Baobolon Wetland Reserve en Gambie); c'est - à- dire, site dont la perte de la biodiversité serait ressentie surtout au niveau de la sous-région.

En fonction des impacts des facteurs socioéconomiques sur chacun de ces sites, les participants ont cherché à déterminer l'état actuel de ces sites et les besoins d'interventions nécessaires sur chacun d'eux. Le classement utilisé par les participants pour déterminer l'état des sites est : très bien, meilleur, moyen et mauvais.

Le tableau (1) qui suit présente les critères retenus pour juger de l'état des sites et des types d'intervention nécessaire pour chacun d'eux. Le tableau (2) présente les résultats pour chaque site.

Tableau 1: Critères de détermination de l'état des sites de priorité dans les sous-régions

ETAT ACTUEL/RESILIENCE			BESOIN D'INTERVENTION (Effort de réhabilitation nécessaire)
Etat actuel et potentiel de restauration	Etat actuel de l'écosystème avec pressions actuelles	Potentiel de restauration/résilience naturelle	
Très bien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dégradation de l'habitat/structures/complexité minimale ▪ structure trophique peu changée ▪ population de quelques espèces réduites ▪ la croissance et la mortalité en équilibre. Aucun changement de l'étendu des espèces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ écosystème grand par rapport aux perturbations naturelles ▪ Ecosystème s'adapte aux perturbations naturelles ▪ Recrutement des larves insuffisantes ▪ Liaisons avec autres écosystèmes adjacents existantes mais limitées 	<p>1= Réhabilitation pro-active nécessaire (nécessite une réduction importante des pressions et/ou un niveau de restauration)</p> <p>2 = Nécessité de réduire des pressions (l'endroit se maintiendra avec une réduction minimale des pressions)</p>
Meilleure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexité et structure bien développées et non-dégradées ▪ Structure trophique originelle ▪ Toutes espèces présentes en abondance naturelle ▪ Taux de croissance des populations est nettement supérieur au taux de mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecosystème intact et très grand rapport aux perturbations naturelles ▪ Ecosystème s'adapte aux perturbations naturelles ▪ Recrutement des larves abondantes ▪ Liaisons avec autres écosystèmes adjacents larges et naturels 	
Moyen	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dégradation importante des habitats et des espèces ▪ structure trophique un peu perturbée ▪ quelques espèces sensibles absentes ▪ Mortalité de quelques espèces clés dépasse le taux de régénération. Réduction progressive des nombres et de l'étendu de quelques espèces clés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ quelques zones d'habitat naturel mais de superficies petites ou moyennes ▪ écosystème ne peut pas bien s'adapter aux perturbations ▪ recrutement des larves réduit ▪ Un peu insolé. Peut de liaisons avec autres écosystèmes adjacents 	
Mauvaise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complexité et structure détruites ▪ Structure trophique très perturbée ▪ Perte importante d'espèces ▪ Aucun ou peu de recrutement. Stocks très dégradés 		

Etat des sites

L'analyse de l'état actuel des sites de priorité montre que dans l'ensemble, les sites sont peu dégradés. Ils sont pour la plupart en très bon état (15 sites) et leur potentiel de restauration ou de résilience naturelle est tout aussi très bien. Six sites présentent un état moyen (Banc d'Arguin en Mauritanie, Complexe Imbone-Adona en Guinée Bissau, Baie de Sangareal, Iles de Loos en Guinée, Cacheu – Jeta et Estuaires Casamance au Sénégal) ; tandis qu'un seul site (bas delta et l'estuaire du fleuve) Sénégal au Sénégal dans la sous-région nord, est le seul site en mauvais état avec un potentiel de restauration tout aussi moyen.

On note aussi que parmi les sites classés en très bon, deux sont d'importance globale (Coroa de Formosa, Complexe Unhocomo en Guinée Bissau), 12 autres d'importance écorégionale et un seul d'importance régionale. Du côté des six sites dont l'état actuel est moyen, deux sont d'importance globale (Banc d'Arguin et Complexe Imbone-Adona) alors que les quatre autres sites sont d'importance écorégionale.

Par ailleurs, selon les sous-régions, on note une certaine disparité au niveau de l'état des sites de priorité. On remarque que les sites de la sous-région Nord (Mauritanie- Kayar) font partie des plus dégradés et c'est dans cette sous-région où l'on note le seul site classé en mauvais état (Bas delta et estuaire fleuve Sénégal). Dans la sous-région centre (Kayar-Diogué), sur les sept sites de priorité, quatre sont classés en très bon état, deux en meilleur état et un seul en moyen état. Dans la sous-région sud (Diogué-Guinée), trois sites sur cinq sont en moyen état et les deux autres en très bon état. Dans les Îles Bijagos (Guinée Bissau) sur les quatre sites, deux sont très bon état, et les deux respectivement en moyen et meilleur état. Par contre, les six sites de priorité recensés aux Cap-Vert sont tous en très bon état.

Types d'intervention : Tous les sites ont besoin d'une réduction des pressions pour leur survie. On remarque que 10 sites se maintiendront avec une réduction minimale des pressions alors que 8 autres demandent une « réhabilitation pro-active ». Tous les sites d'importance globale requièrent une réduction minimale des pressions alors que les sites d'importance écorégionale nécessitent une réhabilitation pro-active. Même si la différence n'est pas très nette, on constate que les sites des sous-régions Nord et ceux du centre nécessitent pour la plupart une réhabilitation pro-active. On remarque que les sites au sud de Diogué, notamment ceux de Bijagos et du Cap-Vert sont les moins soumis aux pressions.

La mise en relation entre l'état des sites de priorité dans les sous-régions et le niveau socioéconomique (Tableau 3) des populations locales du pays où est localisé ce site, montre des relations fortes entre ces deux variables. En effet, on constate que le Cap-Vert dont tous les sites de priorité sont en très bon état est le pays dont le niveau de vie des populations est le plus élevé de la région Ouest-africaine. Ces populations dont le revenu annuel est de 1310 \$ sont constituées à 63,3 % d'urbaines. Ces populations dont plus de la moitié est citadine, utilisent directement moins les ressources naturelles. Le pourcentage de la déforestation est de loin le plus faible de la sous-région (-9.3 %). On avait remarqué d'ailleurs que dans cette sous-région, l'urbanisation, l'extraction de sable marin constituaient les principaux facteurs qui affectent la biodiversité.

A l'opposé, on constate que dans les autres pays où la population est à dominante rurale et où les revenus des populations est faible, les sites de priorité sont en moins bon état. C'est le cas en Mauritanie où le site de priorité, le Banc d'Argin, classé site à état moyen est soumis à l'exploitation d'une population au revenu faible (350 \$) et constituée à 69 % de ruraux.

L'idée de la relation entre le niveau socioéconomique des populations et l'état des sites de priorité est réconfortée par la situation au Sénégal. En effet on constate que le Bas Delta et estuaire fleuve Sénégal qui est le site le plus dégradé est situé dans une zone où les populations vivent essentiellement de l'exploitation de ce milieu fluvial en plus d'installation d'infracteurs qui occasionnent une concentration des populations sur ce site. Par contre, à Kayar où les populations allient pendant longtemps la pêche et le maraîchage, elles exercent moins de pression sur les ressources ; ce qui permet une préservation de l'état du site dans ce village.

C'est la même situation que l'on constate dans les sites du sud. En effet, moins les populations utilisent directement les ressources naturelles dans les différentes localités, plus l'état du site est meilleur. On note qu'aux îles Bijagos, les deux sites en très bon état sont les sites dont certaines valeurs culturelles des populations locales interdisent certaines pratiques aux populations et en limitent du même coup leur accès à ces sites. Cette situation a contribué à la préservation de l'écosystème dans ces sites. Par contre, les sites dont l'accès est moins contraignant, sont exploités par les populations à très faible revenu annuel (160 \$), constituées à plus de 2/3 par des ruraux.

L'examen des types de menaces qui pèsent sur chacun des sites montre davantage sur les arguments mettant en relation l'état des sites et le niveau socioéconomique des populations où sont localisés les différents sites de priorité.

Tableau 2: Etat actuel des sites de priorité dans chacune des sous-régions et effort de réhabilitation nécessaire

Note : Nord = Mauritanie- Kayar ; Centre = Kayar-Diogué ; Sud = Diogué-Guinée ; AB=Archipels de Bijagos ; Cap-Vert

Importance du site	Nom du site	Sous-région/site	Etat actuel de l'écosystème avec pressions actuelles	Potentiel de restauration/résilience naturelle	Effort de réhabilitation nécessaire
Globale	Banc d'Arguin/baie du...?	Nord /1	Moyen	Très bien	2
	Coroa de Formosa	Bijagos /4	Très bien	Très bien	2
	Complexe Unhocomo	Bijagos /3	Très bien	Très bien	2
	Complexe Imbone-Adona	Bijagos /2	Moyen	Moyen	2
	Ile de Poilão	Bijagos/1	Meilleur	Meilleur	2
Ecorégionale	North-East sea mountain	Cap-Vert/6	Très bien	-	-
	João Valente sea mountain	Cap-Vert/3	Très bien	-	-
	Boavista Island	Cap-Vert/4	Très bien	-	-
	SVicente/Sta Lusia	Cap-Vert/5	Très bien	-	-
	Nova Hollanda	Cap-Vert/1	Très bien	-	-
	Sal island	Cap-Vert/2	Très bien	-	-
	Bas delta et estuaire fleuve Sénégal	Nord/2	Mauvais	Moyen	1
	Baie de Sangareal	Sud/2	Moyen	Très bien	2
	Iles de Loos	Sud/1	Moyen	Moyen	1
	Tristao/Cacine	Sud/3	Très bien	Très bien	1
	CAFUDA	Sud/4	Très bien	Très bien	2
	Cacheu - Jeta	Sud/5	Moyen	Moyen	1
	Estuaire du Saloum	Centre/2	Très bien	Très bien	1
	Estuaires Casamance	Centre	Moyen	Moyen	1
	Kayar	Nord/3	Très bien	Très bien	?
	River Gambia NP	Centre/4	Meilleur	Très bien	2
	Bijol island to kartong and Allahein	Centre/1	Très bien	Très bien	1
	Tambi and NNP	Centre/2	Très bien	Très bien	1
Sénégal pêche	Centre /3	Meilleur	Très bien	2	
Régionale	KiangWest NP and Baobolon Wetland Reserve	Centre/3	Très bien	Très bien	2

Note: 1= nécessite une réduction importante des pressions et/ou un niveau de restauration
2 = l'endroit se maintiendra avec une réduction minimale des pressions

Tableau 3: Caractéristiques socioéconomiques des pays de l'écorégion ouest-africaine

Zone	Pop totale (milli) 2001	%Popurba (2001)	Revenu/per (en\$) (2001)	Epargne familiale			Agriculture (croissance moyenne annuelle)			Industrie (croissance moyenne annuelle)			Sup forêt	%Déforest 2000
				1991	2000	2001	1991	2000	2001	1991	2000	2001		
Cap-Vert	453	63,3	1,310	-4.2	-	-	6.6	3.6	1.5	5.3	12.2	4.5	850	-9.3
Guinée Bissau	1.1	31	160	3.2	-	-	3.4	4	1.2	-3.8	4.0	6.5	21,81	0.9
Guinée	6.8	28.0	410	18.0	16.9	20.4	4.1	-1.0	2.4	5.1	4.8	4.9	69,29	0.5
Sénégal	8.8	48	480	5.9	10.8	12.0	2.8	11.5	6.9	5.6	7.3	6.8	62,05	0.7
Gambie	1.2	31.3	320	10.6	3.8	2.8	3.8	6.2	5.2	1.6	4.5	6.0	4,81	-1.0
Mauritanie	2.8	31	350	9.7	18.4	14	4.6	2.8	-0.2	2.1	6.7	1.4	3,170	2.7
Afrique sub-saharienne	674	32	470

Source : Rapport Banque Mondiale, 2001

Chapitre 3 : Types de menaces futures sur les sites de priorités

Les participants ont identifié les différentes sources de menaces qui pèsent sur chaque site de priorité. Celles-ci sont au nombre de cinq.

1 = Menaces provenant du développement de la côte (sédimentation à partir des fleuves, conversion des habitats, érosion côtière, etc.)

2 = Menaces sur la qualité de l'eau

3 = Menaces liées aux extractions non-durables (pêche, minières, pétrolières, mangroves)

4 = Menaces liées aux changements climatiques (blanchissement, fréquences / intensité des tempêtes, niveau de la mer, etc.)

5 = autres menaces (tourisme, espèces exotiques, pollution navires / transports, marée noire, etc.)

Ces différentes menaces ont été classées en catégories selon les niveaux de menace suivants : sévère, moyenne et minimale. Le tableau 4 suivant présente la signification des trois types de classement.

Tableau 4 : signification des niveaux de menaces

Sévère-	Moyenne	Minimal
Très forte probabilité de perte presque totale de l'écosystème et de la biodiversité. Plus de 50% de l'habitat actuel sera perdu dans les prochains 15-20 ans	Une probabilité moyenne de dégradation sévère du fonctionnement et/ou la diversité de l'écosystème. Entre 25-50% de l'habitat actuel sera perdu dans les prochains 15-20 ans.	Peu de probabilité de dégradation importante du fonctionnement et/ou la diversité de l'écosystème. Moins de 25% de l'habitat actuel sera perdu dans les prochains 15-20 ans.

Ainsi, pour chaque site de priorité, le niveau de chaque type de menace a été évalué par les spécialistes des différentes sous-régions (Tableau 5).

L'analyse des types de menace montre que les deux sites d'importance globale à état moyen, connaissent chacun un type de menace sévère et d'autres menaces de type moyen. Le Banc d'Arguin est menacé sévèrement par les changements climatiques, les menaces liées aux extractions non-durables (en particulier pétrolier) et à d'autres menaces (tourisme, espèces exotiques, pollution navires/transports, marée noire, etc.). Le Complexe Imbone-Adona est menacé sévèrement par les extractions non-durables (pêche, minières, mangroves) et moyennement par le développement de la côte (sédimentation à partir des fleuves, conversion des habitats, érosion côtière, etc.) et par les menaces sur la qualité de l'eau.

Ces deux sites sont localisés dans des pays (Mauritanie et Guinée Bissau) où les populations vivent directement de l'exploitation de ces sites.

Le seul site (Bas Delta et estuaire du fleuve Sénégal) dont l'état est jugé mauvais, est soumis pratiquement à tous les types de menaces : menaces sévères du développement de la côte, de la qualité de l'eau, des menaces de niveau moyen des changements climatiques et d'autres menaces (tourisme, espèces exotiques, pollution navires/transports, marée noire, etc.). Ce site, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, est soumis à une forte exploitation des populations riveraines du fleuve.

Les autres sites de priorité dont leur état est jugé moyen, sont généralement ceux dont les niveaux de menace sont pour la plupart moyens. Tous les autres sites dont leur état actuel est jugé très bien ont la plupart des menaces de niveau minimal.

Ces types de menaces, comme nous l'avons évoqué plus haut sont variables suivant la localisation des sites

La situation au Cap-Vert montre que, les plus grandes menaces sur les sites sont celles liées au tourisme, aux espèces exotiques, la pollution des navires, les marées noires. Dans ce pays les menaces provenant des extractions non durables sont minables ; même si l'extraction de sable marin constitue un réel problème dans ce pays.

Dans les autres pays de la région, la plupart des sites sont soumis plus particulièrement aux menaces provenant du développement de la côte (sédimentation à partir des fleuves, conversion des habitats, érosion côtière, etc.), aux menaces sur la qualité de l'eau et aux menaces liée aux extractions non durables (pêche, minières, mangroves).

La relation que nous avons évoquée entre l'état des sites et le niveau socioéconomique des populations locales, est confortée par les différents types de menaces auxquelles les sites sont soumis dans chaque pays de la région.

Tableau 5: Niveau des types de menaces futures sur les sites de priorité

Importance du site	Nom du site	Sous-région	Types de menaces				
			1	2	3	4	5
Globale	Banc d'Arguin – Baie du Levier	Nord	Minimale	Minimale	Moyenne	Sévère	Moyenne
	Corde de Formosa	Bijagos/4	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale
	Complexe Unhocomo	Bijagos/3	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale
	Complexe Imbone-Adona	Bijagos/2	Moyenne	Moyenne	Sévère	Minimale	Minimale
	Ile de Poilaô	Bijagos/1	Moyenne	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale
Ecorégionale	Sal Island	Cap-Vert/5	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	North East sea Mountain	Cap-Vert/6	NA	NA	NA	Minimale	Moyenne
	Boavista	Cap-Vert/4	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	?
	João Valente sea mountain	Cap-Vert/3	NA	NA	NA	Minimale	Moyenne
	Saovicente – Sta Lusía- Branco Islet	Cap-Vert/2	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	?
	Nova Hollanda sea mountain	Cap-Vert/1	NA	NA	NA	Minimale	Moyenne
	Bas delta et estuaire du fleuve Sénégal	Nord/2	Sévère	Sévère	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	Îles de Loos	Sud	Moyenne	Minimale	Moyenne	Minimale	Minimale
	Baie de Sangareal	Centre/2	Moyenne	Minimale	Moyenne	Minimale	Minimale
	Tristaô/cacine	Sud	Moyenne	Minimale	Sévère	Minimale	Minimale
	Cufada	Sud	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale
	Cacheu-Jeta	Sud	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Minimale	Minimale
	Estuaire du Saloum	Centre	Sévère	Minimale	Moyenne	Moyenne	Moyenne
	Kayar	Nord	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Minimale	Minimale
	Estuaire de la Casamance	Centre	Minimale	Minimal	Sévère	Moyenne	Minimale
	River Gambia National Parc	Centre	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale	Minimale
	Zone 2	Centre	Sévère	Moyenne	Moyenne	Sévère	Moyenne
	Tambi and NMP	Centre	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Sévère	Sévère
Régionale	KWNP + BBWR	Centre	Moyenne	Minimale	Moyenne	Minimale	Moyenne

Sous-région 1 (Mauritanie-Kayar)

Ressources/Habitats répertoriés	Sources d'Impacts des facteurs Socio-économiques	Nature de l'impact		Mesure ou Ampleur de l'impact P= ponctuel L= locale R= régionale G= globale	Impacts actuels et Tendances futures E= élevé, M = moyen, F = faible ↑↑= forte augmentation ↑ = augmentation → = stable ↓ = diminution
		Positive	Négative		
FAUNE					
Crustacés	- Pêche (industrielle Artisanale)		-	L	M →
Benthos	Chalutage de fond		-	L	M→
Céphalopodes	- Pêche industrielle - Pêche artisanale		-	L	M ↑
Poissons démersaux côtiers	surexploitation		-	R	E ↑↑
Petits pélagiques	-Pêche industrielle		-	L	M →
Prédateurs pélagiques	- Surpêche (industrielle/artisanale)		-	R	E ↑↑
Cétacés	- Pêche (industrielle/artisanal, prise accessoire)		-	R/G	↑↑
Phoques	- Pollution		-	L/G	M →
Oiseaux	- Pollution		-	PR/G	M →
Sélaciens	- Surexploitation - captures accessoires		-	L/R/G	E ↑↑
Tortues	fréquentation de la plage		-	R/G	M↓
Pélagiques côtiers	- Surpêche (industrielle/artisanale)		-	L	E→
	- Aménagement du littoral			L	
	- Pollution (mines, hydrocarbures, eau balustres)			L	M↑
	- zonage de la ZEE			L	↓
	- rejets urbains - Barrage Diama			L PL	E↑↑ M↑
FLORE					
Herbiers	- Chalutage		-	R	M →
Mangroves			-	L	M ↑
Spartines	- Coupe/élevage		-	PL	M ↑
			-		
HABITATS					
Estuaires	Barrage		-	R	M↑
Estran de la plage	- Véhicule		-	PL	F↓
Bas Delta	- Barrage		-	R	F ↑
Marais salés	coupes des spartines		-	L	M ↑
Plage/sable	- Aménagement (touristiques, urbanisation infrastructures)		-	R/G	E ↑↑

Sous-région 2 : Kayar-Diogué

Ressources et Habitats répertoriés	Sources d'Impacts sur la biodiversité	Nature de l'impact		Mesure ou Ampleur de l'impact	Impact actuel et Tendances futures
		Positive	Négative		
				P= ponctuel L= locale R= régionale G= globale	E= élevé, M = moyen, F = faible ↑↑= forte augmentation ↑ = augmentation → = stable ↓ = diminution
FAUNE					
Tortues marine	- Captures accessoires - Consommation - Destruction d'habitat - Erosion construction		-	R/G	M↑
Démersaux côtiers	- Surpêche (industrielle/artisanal)		-	L/R	E↑
Sélaciens	- Surpêche (industrielle/artisanal)		-	R	M↑↑
Petits pélagiques	- Pêche industrielles		-	R	E→
Crustacés	- Sur-pêche (Artisanale/industrielle)		-	L	E↑
Cétacées	- Pêche (industrielle/artisanale)		-	R/G	M↑
Lamantin	- Pêche - Consommation - Coupe de mangrove		-	L/R/G	M↑↑
Céphalopode	Surpêche		-	L	M↑
Coquillages	- Surpêche artisanale		-	L	M↑
Oiseaux	- Salinisation - Destruction d'habitats		-	R/G	F↑
Prédateurs pélagiques	- Surpêche (artisanale-industrielle, pêche sportive)		-	R	M↑
Crocodiles	- Destruction d'habitat - Chasse		-	PL/G	M↑
Flore			-		
Mangroves	- Coupe (fumage, construction bois de chauffe, cueillette d'huîtres) - Salinisation		-	L/R	E↑↑ E↑↑
Herbiers marins	- Chalutage - Sennes de plage		-	L/R/G	E↑
Autres Halophites	- Extraction de sable - Pâturage - Construction - Infrastructures touristiques		-	L	M↑ M↑ E↑ E↑
Végétation côtière et arbustive	- Pâturage - Salinisation		-	L	M↑
Forêts côtières	- Fumage - Agriculture - Construction - Menuiserie		-	L	M↑↑

Ressources et Habitats répertoriés	Sources d'Impacts sur la biodiversité	Nature de l'impact		Mesure ou Ampleur de l'impact	Impact actuel et Tendances futures E= élevé, M = moyen, F = faible ↑↑= forte augmentation ↑ = augmentation → = stable ↓ = diminution
		Positive	Négative	P= ponctuel L= locale R= régionale G= globale	
Habitat			-		
Mangroves	- Salinisation - Construction touristique - Coupe - Erosion		-	L/R	E↑↑
Autres sous-régions humides	- agricultures - Infrastructures (barrage)		-	L/R/G	M↑↑
Vasières	Salinisation Pollution		-	P PL	E↑
Herbiers	- Chalutage		-	L/R/G	E↑
Plages	- Tourisme - Extraction de sable - Construction - Erosion - Pollution, Rejets urbains - Pêche artisanale		-	L/G	E↑↑
Forêts côtières	- agriculture - surpâturage - Urbanisation - Tourisme - Production de charbon - Pollution		-	L	E↑↑

Sous-région 3 : Diogue - Guinée

Ressources, habitats répertoriés	Sources d'Impacts des facteurs Socio-économiques	Nature de l'impact		Mesure ou Ampleur de l'impact P = Ponctuelle L= locale R= régionale G= globale	Impact actuel et Tendances futures E= élevé, M = moyen, F = faible ↑↑= forte augmentation ↑ = augmentation → = stable ↓ = diminution
		Positive	Négative		
FAUNE					
Crustacés	- Pêche (artisanale/industrielle)		-	L/R	E ↑↑
Tortues	Pêche accidentelle		-	L/R/G	M↑
Démersaux côtiers	- Surpêche (artisanale/industrielle)		-	L/R	E↑
Sélaciens	- Sur-pêche (artisanale/industrielle)		-	L/R	M↑
Petits pélagiques	(milieu propice)	+	-	L	M→
Cétacés	- Prise accessoire		-	L	F→
Lamantins	- Aménagements - Prise accessoire		-	L/R P	F ↑
Céphalopodes	- Surexploitation		-	L/R	F ↑
Autres mollusques	- Coupe racines de palétuviers		-	L	M↑
Oiseaux	- Destruction d'habitat		-	L/R/G	M↑
Crocodiles	- Chasse - Commerce		-	L	F↑
Singes	- Destruction d'habitat - Consommation		-	L	F→
Hippopotames	- Consommation		-	L	M↑
Buffles	- Destruction d'habitat - Consommation		-	L/R	F→
FLORE					
Mangrove	- Coupe de bois - Extraction de sel - Défrichement - Aménagement - Urbanisation - Pollution et déchargement de produits		-	L L L L L L L	E↑↑ E↑ M↑ E↑↑ E↑ M↑↑
Végétation herbacée	- Pâturage	+	-	P	M↑
Forêts côtières	- Défrichement (anacardier, rizières)		-	L	E↑
Palmiers Rôniers	- Coupes - Construction, extraction vin palme		-	L	E↑
			-		
HABITAT					
Mangroves	- Défrichement - Pollution (hydrocarbures) - coupes racines		-	L	E↑
Vasières	- Ensablement des estuaires		-	L	M↑
Plages	- Construction - Tourisme incontrôlé - Pollution, déchargement		-	L	M↑↑
Îles	- Tourisme incontrôlé - Pollution - Urbanisation		-	L L L	M↑ M↑ E↑

Sous-région 4 : Archipels de Bijagos

Ressources et habitats répertoriés	Sources d'Impacts sur la biodiversité	Nature de l'impact		Mesure ou Ampleur de l'impact	Impact actuel et Tendances futures
		Positive	Négative		
				P = Ponctuelle L= locale R= régionale G= globale	E= élevé, M = moyen, F = faible ↑↑= forte augmentation ↑ = augmentation → = stable ↓ = diminution
FAUNE					
Lamantins	- Pêche artisanale - Consommation - destruction d'habitat		-	R/G	M→
Singes	- Consommation - Destruction d'habitat		-	L	E↑↑
Crocodiles	- Chasse		-	L	F→
Tortues marines	- Capture accidentelle - Ramassage œufs - Destruction d'habitat		-	R/G	F→
Oiseaux	- Destruction d'habitat - Ramassage œufs		-	R/G	M→
Perroquets gris	- Braconnage - Destruction d'habitat		-	L/G	F↑
Autres mollusques	- Surexploitation		-	L	M↑
Sélaciens	- Surexploitation (pêche artisanale)		-	R/G	M↑↑
Cétacées					
Démersaux côtiers	- Surexploitation (pêche artisanale)		-	R	F↑
Aigles pêcheurs	- capture intentionnelle		-	P	F↑↑
Flore					
Palmier	- Conversion d'habitat (défrichement)		-	P/L	M↑↑
Mangrove	- Fumage de poisson - Construction		-	L/R/G	E↑↑
Forêts côtières	- Construction - Bois de chauffe		-	L	E↑↑
Raphia	- Surexploitation		-	L	M↑
Plantes médicinales	- Conversion d'habitat (anacardier)		-	L	M↑↑
Habitat					
Plage	- Extraction de sable - Infrastructures - Tourisme - Campement pêcheurs - Pollution - Erosion		- - - -	P L/R/G	M↑ M↑↑
Mangrove	- Fumage de poisson - Construction		-	L/R/G	E↑↑
Forêts côtières	- Conversion d'habitat - Construction		-	L	E↑↑
Îles sacrées	- Valeurs culturelles locales	+		L	E↑↑

Sous-région 5 : Cap-Vert

Ressources et habitats répertoriés	Sources d'Impacts sur la biodiversité	Nature de l'impact		Mesure ou Ampleur de l'impact P = Ponctuelle L= locale R= régionale G= globale	Impact actuel et Tendances futures E= élevé, M = moyen, F = faible ↑↑= forte augmentation ↑ = augmentation → = stable ↓ = diminution
		Positive	Négative		
FAUNE					
Grand pélagiques Crustacés Démersaux Petits pélagiques Gastropodes Céphalopodes	- déversement pétrolier potentiel - Surexploitation des homards -Pêche pirate (pélagiques, démersales,)				
Coquillage, Mollusques	- Ramassage de coquillage		+	G	
Benthique faune	Construction de Port		+	L	M→
Petits pélagiques démersaux	- Écoulement de sédimentation - Agriculture - Urbanisation du littoral - Concentration de Population	+ +	+ +	L L	M→ E→ E→
Cétacées Sélaciens	- Industrie touristique - Transport maritime - Capture de requin	+	+ + +	G G L	E↑ E↑ M↑
Tortues Oiseaux	- Extraction de sable et dégradation du littoral - Extraction de pierre - Chasse - Pollution - Agriculture		+ + + +	G G L L	M↑↑ F↑↑ M→ M→
Flore					
Algues	- Urbanisation - Pollution et aquaculture - Sédimentation et érosion - déversement pétrolier		+ + +	L L L	M→ F→ M→
Habitat					
Récif de corail	- Extraction de sable près des rivages et des zones côtières - Pêche à la dynamite - Pollution -Industrie touristique - Urbanisation du littoral		+	G	M↑↑
Rivage rocheux Côtes sablonneuses	- Extraction de sable près des rivages et des zones côtières		+	G	M↑↑
Dunes Marécages Salines Marais salants	- Pollution - Industrie touristique - Développement côtier			G	E↑↑
Montagnes marines	- Chalutage - déversement pétrolier		+	R	M↑↑
Benthos					